



**Assemblée générale**

PROVISOIRE

A/41/PV.55

12 novembre 1986

FRANCAIS

---

QUARANTE ET UNIEME SESSION

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA CINQUANTE-CINQUIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New York,  
le mardi 4 novembre 1986, à 10 heures

Président : M. CHOUDHURY (Bangladesh)  
Puis : M. FERM (Suède)  
(Vice-Président)

Déclaration du Président

La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales [26] :

- a) Rapport du Secrétaire général
- b) Projet de résolution

---

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 10 h 25.

DECLARATION DU PRESIDENT

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Avant de passer à l'étude du point inscrit à notre ordre du jour de ce matin, je voudrais rappeler à l'Assemblée le fait qu'aujourd'hui, 4 novembre 1986, marque le quarantième anniversaire de la fondation de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). A cette occasion, en ma qualité de président de la quarante et unième session de l'Assemblée générale, je voudrais rendre un hommage tout particulier à l'Unesco pour ce qu'elle a fait depuis sa création dans de nombreux domaines de l'activité humaine. L'Organisation des Nations Unies est fière des réalisations de l'Unesco en tant que Membre de la famille des Nations Unies. Je voudrais féliciter les responsables de cette organisation de leur dur travail qui a rendu ces résultats possibles.

Pour de nombreux pays en développement, l'Unesco a une signification particulière. La tâche qu'elle a accomplie en matière d'éducation technique, de formation professionnelle des femmes, de planification de l'éducation et de préservation des monuments historiques, lui a valu la reconnaissance universelle. Les projets dans lesquels s'est engagée l'Unesco à l'échelle mondiale sont nombreux, mais ce qui est plus important, c'est l'incidence de ces projets sur la population des pays où ils sont entrepris. Pour les millions d'enfants qui ont été éduqués par des professeurs formés par l'Unesco, que ce soit en Asie, en Afrique ou en Amérique latine, la vie ne sera plus jamais la même. De même, l'Unesco a beaucoup fait en matière de science, de culture et de communication.

Alors que nous célébrons cette journée d'anniversaire partout dans le monde, qu'il me soit permis d'exprimer l'espoir que les Etats Membres qui ont été récemment obligés de quitter l'Organisation jugeront possible d'y revenir.

POINT 26 DE L'ORDRE DU JOUR

LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET SES CONSEQUENCES POUR LA PAIX ET LA SECURITE INTERNATIONALES

- a) RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL (A/41/619-S/18347)
- b) PROJET DE RESOLUTION (A/41/L.12)

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je voudrais proposer que la liste des orateurs qui désirent intervenir dans le cadre du débat sur cette question soit close aujourd'hui, 4 novembre 1986, à midi. Si je n'entends pas d'objection, il en sera ainsi décidé.

Il en est ainsi décidé.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je prie donc les représentants qui désirent participer au débat de se faire inscrire le plus rapidement possible.

Je donne maintenant la parole à S. E. Yaqub-Khan, Ministre des affaires étrangères du Pakistan, qui va présenter le projet de résolution A/41/L.12.

M. YAQUB-KHAN (Pakistan) (interprétation de l'anglais) : Pour la huitième fois, l'Assemblée générale examine la situation tragique et critique en Afghanistan. Pour la huitième fois, l'écrasante majorité des nations souveraines du monde va condamner l'asservissement d'un Etat non aligné et souverain, dont le territoire a été occupé et dont la religion, la culture et la tradition ont été sapées. Pour la huitième fois, l'Assemblée va demander à l'Union soviétique de retirer ses forces d'occupation pour que le peuple courageux de l'Afghanistan puisse recouvrer sa liberté et son indépendance, pour que 5 millions de réfugiés afghans, qui représentent un tiers de la population afghane, puissent retourner dans leurs foyers en toute sécurité et dans l'honneur, et pour que la paix et la stabilité puissent, une fois de plus, régner dans notre région.

L'intervention soviétique en Afghanistan, la veille de Noël, en 1979, a violé non seulement les principes et objectifs de la Charte des Nations Unies mais également les normes de comportement entre Etats. Depuis lors, toutes les tentatives faites pour imposer un système étranger et une idéologie étrangère au peuple afghan se sont heurtées à une résistance courageuse.

Depuis sept ans, le peuple afghan mène avec une ténacité constante, une foi et une volonté inébranlables, une lutte héroïque afin de retrouver l'indépendance et la liberté qu'il avait préservées et chéries pendant des siècles.

Au cours de l'année écoulée, nous avons pris note des offres soviétiques d'entamer un dialogue avec les Afghans qui se trouvent au-delà des frontières de l'Afghanistan. Les Soviétiques ont également annoncé le retrait de six régiments anti-aériens. Nous n'avons pas ignoré ni rejeté ces gestes, qui doivent être évalués à leur juste valeur pour que l'on sache s'ils ne sont que purement symboliques ou s'ils sont vraiment sincères.

L'année écoulée a également vu une recrudescence des opérations, une augmentation marquée des bombardements et des actes de sabotage sur le sol pakistanais ainsi que des manœuvres nouvelles pour assujettir le peuple afghan et

M. Yaqub-Khan (Pakistan)

essayer d'assurer la survie d'un régime impopulaire et inacceptable, qui a été soutenu par la présence de forces étrangères en Afghanistan.

Ce n'est que par des moyens pacifiques et le respect de la volonté des aspirations du peuple afghan, et non par des changements superficiels, ou des gestes symboliques que l'on doit rechercher une solution au problème afghan.

Les conséquences directes et indirectes de l'intervention militaire soviétique en Afghanistan sont tout à fait manifestes après sept ans. Tout d'abord, la violation de la Charte des Nations Unies et des normes internationales vont créer un précédent dangereux pour les Etats, petits et moyens, représentés en cette assemblée. L'intervention soviétique et les raisons invoquées pour la justifier pourraient servir de prétexte à la violation de l'indépendance nationale et de l'intégrité territoriale de tout Etat qui deviendrait la victime des ambitions d'un voisin plus important et plus puissant. La violation des principes de la Charte pourrait bien aboutir à une polarisation accrue du monde en blocs militaires, à une érosion de la politique du non-alignement et à un accroissement des tensions mondiales. La position catégorique adoptée par l'écrasante majorité des membres de cette assemblée à l'égard de l'Afghanistan doit donc être maintenue et renforcée.

La tentative faite pour assujettir le peuple afghan par la force des armes, associée à des revendications erronées selon lesquelles ce pays éprouvé et ravagé a été transformé en un "bastion de progrès", n'a servi qu'à le réduire à l'état de terre stérile et à rendre ces revendications dérisoires. Plus d'un million d'Afghans ont péri dans la lutte pour préserver leur indépendance, leur foi, leur culture et leurs traditions. Un tiers de la population a quitté le pays, dont le sol est dévasté.

La fiction de légalité créée par les forces d'occupation pour induire en erreur la communauté internationale ne saurait leurrer qui que ce soit. La lutte contre les forces d'occupation, qui est menée courageusement dans tous le pays par le peuple afghan depuis plus de sept ans, réfute, de la manière la plus éloquente, la revendication absurde selon laquelle les forces soviétiques se trouvent en Afghanistan parce qu'elles y ont été invitées. Ni le recours à la force brutale, ni les armes perfectionnées, ni les campagnes de propagande et de désinformation n'ont réussi à saper la volonté et la détermination du peuple afghan. Ces efforts n'ont pas non plus réussi à dissimuler la réalité flagrante, à savoir que

M. Yaqub-Khan (Pakistan)

l'Afghanistan continue de souffrir de l'occupation militaire au mépris des principes de la Charte des Nations Unies.

Les événements qui se sont déroulés au cours de ces sept dernières années en Afghanistan et la réponse internationale sans équivoque à l'intervention militaire soviétique dans le pays ont souligné davantage encore la nécessité d'un règlement politique de la question afghane, conformément aux principes établis. Il n'y a pas d'option militaire dans la recherche de la paix en Afghanistan et il ne serait pas réaliste de parler d'un règlement politique qui n'inclurait pas le retrait total des forces soviétiques. La présence des troupes étrangères en Afghanistan reste au coeur d'un conflit permanent dans ce pays et la clef du règlement de cette question, qui dure depuis sept ans, réside de toute évidence dans le retrait des troupes soviétiques.

L'histoire des négociations de Genève, sous les bons offices du Secrétaire général, par l'intermédiaire de M. Diego Cordovez, illustre clairement ce point. Chaque impasse dans le processus de négociation a été intrinsèquement liée à la question centrale du retrait et au fait qu'on hésite apparemment à l'examiner.

M. Yaqub-Khan (Pakistan)

Lorsque l'Assemblée générale a examiné la question de l'Afghanistan, il y a un an, les entretiens indirects de Genève se trouvaient dans l'impasse parce que Kaboul de façon peu réaliste insistait sur un changement de format dans les négociations. Kaboul a affirmé que les discussions sur le quatrième projet d'instrument, relatif à la question des retraits, ne pouvaient que faire l'objet de pourparlers directs. Le refus du Pakistan de céder à cette exigence déraisonnable et la position de principe inébranlable adoptée par l'Assemblée générale sur la question, de même que les efforts assidus du Secrétaire général et de son représentant personnel, ont permis aux négociations d'avancer vers la mise au point du texte du quatrième instrument. Comme l'a signalé le Secrétaire général dans son rapport présenté à l'Assemblée générale, les quatre instruments que comprendra le règlement sont maintenant quasiment complets.

Néanmoins, il n'y a encore aucun accord en vue sur la principale question en suspens, celle d'un calendrier acceptable et raisonnable pour le retrait des troupes étrangères de l'Afghanistan. Les positions adoptées sur cette question essentielle reflètent une divergence dans les objectifs et l'approche des interlocuteurs. En fait, le calendrier pourrait déterminer si le règlement qui se dessine est bien conforme aux principes adoptés par l'Assemblée générale et par l'ensemble de la communauté mondiale.

La position du Pakistan sur la question du calendrier est conforme à l'appel lancé par l'Assemblée générale en vue d'"un retrait ... immédiat" des forces étrangères de l'Afghanistan. Le point de vue du Pakistan et celui de la communauté internationale est que le calendrier pour le retrait des troupes soviétiques ne peut être lié qu'à des exigences logistiques de retraits et non à quelque considération étrangère.

Par ailleurs, un calendrier élargi impliquerait le désir d'assurer aux forces soviétiques un délai prolongé pour leur permettre de continuer à réprimer la résistance afghane autochtone. Cela reviendrait à imposer une solution militaire en Afghanistan, sous le couvert d'un règlement politique et par conséquent ne serait pas acceptable pour le peuple afghan et ne pourrait pas non plus créer les conditions indispensables au retour des réfugiés afghans dans leurs foyers, en toute sécurité et dans l'honneur.

L'annonce récente du retrait de six régiments soviétiques qui comptent trois régiments anti-aériens et un blindé est peu importante du point de vue

M. Yaqub-Khan (Pakistan)

militaire. Cependant, dans un geste de bonne volonté et pour encourager la reconnaissance du principe du retrait soviétique inconditionnel, aussi le Pakistan s'est félicité de ce retrait symbolique comme étant un premier pas vers le retrait total des forces soviétiques de l'Afghanistan. Néanmoins, la solution au problème ne saurait être obtenue par des retraits symboliques ou partiels. Ce qu'il faut, c'est l'établissement d'un calendrier acceptable pour un retrait complet, sans lequel l'engagement soviétique à l'égard d'un règlement négocié manquera de crédibilité, et les retraits symboliques apparaîtront simplement comme un exercice de relations publiques pour dissiper les pressions internationales.

Les entretiens de Genève ne se sont que trop prolongés déjà. Nous appuyons pleinement l'observation faite par le Secrétaire général selon laquelle toute notre attention doit maintenant se concentrer d'urgence sur la question du retrait si l'on veut que ces efforts portent leurs fruits. Il serait regrettable que l'on mine le processus de Genève alors que le succès est en vue. Tout retard peut léser la crédibilité du processus et prêter le flanc à la critique comme n'étant qu'un autre moyen que l'on exploite pour s'assurer des avantages politiques et militaires.

J'aimerais dire franchement que l'intensité des opérations militaires en Afghanistan au cours de ces derniers mois est en contradiction avec l'engagement pris publiquement par l'Union soviétique à l'égard d'un règlement politique et du retrait complet de ses forces. Au cours de l'année écoulée, les forces soviétiques et de Kaboul ont intensifié leurs efforts pour surmonter la résistance du peuple afghan. Ses bombardements de représailles et la destruction aveugle de villages se sont fortement intensifiés et ont provoqué des milliers de victimes civiles, en particulier parmi les femmes et les enfants. L'accroissement du courant des réfugiés témoigne de la violence exacerbée des opérations militaires qui ne correspondent pas au souhait exprimé publiquement d'obtenir un règlement politique en vue de la réconciliation nationale au sein de l'Afghanistan.

Le Pakistan a un enjeu vital dans la solution rapide du problème de l'Afghanistan. Nous avons accueilli plus de trois millions d'Afghans, dont la plupart sont des femmes et des enfants. C'est la plus grande concentration de réfugiés dans le monde. Nous leur avons prêté secours en tant que devoir humanitaire et islamique, bien que leur présence ait placé un fardeau énorme sur nos ressources limitées. Nous voudrions les voir retourner dans leurs foyers. Il

M. Yaqub-Khan (Pakistan)

est peu probable qu'ils le fassent volontairement, tant que les causes profondes de leur déplacement n'auront pas été éliminées grâce à un règlement politique. Les appels superficiels conçus de toute évidence pour les inviter à rentrer chez eux ne sauraient effacer les tristes souvenirs des villages rasés et des champs brûlés. Ils ont besoin d'être convaincus que les conditions ont changé en Afghanistan, et qu'un règlement garantit ces conditions avant de se décider à retourner dans leurs foyers. Entre-temps, et en raison de la sévérité croissante du conflit à l'intérieur de l'Afghanistan, le nombre d'Afghans qui cherchent à se réfugier au Pakistan voisin et en Iran continuera d'augmenter.

En tant que voisin compatissant à la cause de la liberté afghane, le Pakistan a été l'objet d'actes d'intimidation et de menaces croissantes contre la sécurité de ses frontières et de tentatives faites pour ébranler sa stabilité. Au cours de l'année écoulée, les violations aériennes et au sol le long de la frontière se sont intensifiées. En 1986, il y a eu plus de 600 raids aériens et plus de 100 raids au sol contre le Pakistan comparés aux 197 raids aériens et au 20 raids au sol, l'année précédente. Cela s'est accompagné d'une campagne de sabotage et de terrorisme contre des réfugiés afghans et des citoyens pakistanais innocents. De plus, il existe un barrage constant de propagande hostile contre le Gouvernement du Pakistan et ses dirigeants, de même qu'une campagne en vue de compliquer nos relations avec nos voisins. J'aimerais déclarer que le Pakistan ne saurait être obligé de compromettre sa position de principe à l'égard de l'intervention soviétique en Afghanistan. Jusqu'à présent, nous avons fait preuve de retenue pour manifester notre désir sincère d'obtenir un règlement politique. Néanmoins, notre patience et notre tolérance ne doivent pas être tenues pour acquises à jamais.

Jamais notre patience et notre tolérance n'ont été plus apparentes que dans la façon dont nous traitons les plus de 3 millions de réfugiés afghans au Pakistan. Cela représente la concentration de réfugiés la plus importante au monde. Nous avons accueilli nos frères afghans dans notre pays en tant que devoir islamique et humanitaire.

M. Yaqub-Khan (Pakistan)

Nous sommes reconnaissants aux pays amis, aux institutions internationales, particulièrement au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et au Programme alimentaire mondial, qui ont contribué pour près de la moitié aux dépenses annuelles de plus de 500 millions de dollars consacrés à l'aide alimentaire et à l'accueil des réfugiés afghans. Ces ressources sont à peine suffisantes pour répondre aux besoins des réfugiés. Etant donné que la guerre continue en Afghanistan, le nombre des réfugiés augmente et, avec lui, le coût de l'aide humanitaire.

Aujourd'hui, une personne sur huit est un réfugié dans les deux provinces occidentales du Pakistan. Dans certains districts, la population réfugiée égale, voire dépasse, la population autochtone qui les accueille. Le flot de réfugiés afghans constitue un poids énorme pour notre administration et nos systèmes de transport et absorbe une grande partie de nos ressources en terres et en eau. Les dommages causés aux forêts et aux pâturages sont immenses. Tous ces coûts ne peuvent être mesurés en termes strictement monétaires.

La tragédie qui se joue en Afghanistan doit prendre fin rapidement. La voix de la communauté internationale doit s'élever pour faire comprendre à l'Union soviétique qu'en aucun cas son intervention et ses actions en Afghanistan ne sont défendables, ni du point de vue moral ni du point de vue politique, et seront universellement condamnées tant qu'elle n'aura pas retiré ses troupes de ce pays. La huitième Conférence au sommet des pays non alignés, tenue récemment, a encore une fois demandé un règlement politique fondé sur le retrait des forces étrangères de l'Afghanistan. De même, l'Organisation de la Conférence islamique et d'autres organes internationaux se sont rigoureusement opposés à l'intervention militaire soviétique illégale en Afghanistan. La communauté internationale doit continuer d'exprimer avec vigueur et sans faillir l'inquiétude que lui cause la persistance de l'intervention étrangère en Afghanistan, et exiger que la situation qui règne actuellement dans ce pays soit redressée et inversée.

La position rigoureuse de la communauté internationale est exprimée dans le projet de résolution A/41/L.12, intitulé "La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales". Qu'il me soit permis d'introduire ce projet de résolution au nom de ses 47 auteurs : Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Bahreïn, Bangladesh, Brunéi Darussalam, Chili, Colombie, Comores, Costa Rica, Djibouti, Dominique, Egypte, Emirats arabes unis, Fidji, Gambie,

M. Yaqub-Khan (Pakistan)

Guatemala, Guinée, Haïti, Honduras, îles Salomon, Jamaïque, Jordanie, Koweït, Malaisie, Maldives, Maroc, Mauritanie, Népal, Niger, Oman, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Philippines, Qatar, Saint-Christophe-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Sainte-Lucie, Samoa, Sénégal, Singapour, Somalie, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Uruguay et Zaïre.

Le contenu du projet de résolution est identique à celui de la résolution 40/12 adoptée l'année dernière par l'Assemblée générale. Il reprend une approche constructive, exempte de polémique et de récriminations, qui souligne l'urgente nécessité de parvenir à un accord politique juste. Tout comme dans les résolutions antérieures adoptées par l'Assemblée générale sur ce point, le projet de résolution souligne des principes incontestables que l'on ne réaffirmera jamais trop. Ce sont les suivants : retrait immédiat et total des troupes étrangères d'Afghanistan; sauvegarde de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'indépendance politique et du statut non aligné de l'Afghanistan; droit du peuple afghan de décider lui-même de la forme de son gouvernement et de choisir son système économique, politique et social sans ingérence, subversion, coercition ni contrainte de l'extérieur sous quelque forme que ce soit et création des conditions voulues pour permettre aux réfugiés afghans de retourner de leur plein gré dans leurs foyers en toute sécurité et dans l'honneur.

Le projet de résolution traite également de la question des réfugiés afghans dans son contexte politique et humanitaire. Il demande la création des conditions voulues pour permettre aux réfugiés afghans de retourner de leur plein gré dans leurs foyers en toute sécurité et dans l'honneur. Le projet de résolution renouvelle l'appel adressé par l'Assemblée générale à tous les Etats et à toutes les organisations nationales et internationales pour qu'ils continuent, en attendant la réalisation de ce but, à fournir des secours humanitaires afin de soulager la détresse des réfugiés afghans. Nous exprimons l'espoir qu'une aide généreuse continuera d'être apportée aux réfugiés afghans de sorte que l'on puisse répondre de façon adéquate à leurs besoins minimums.

Dans le projet de résolution, l'Assemblée appuie les démarches du Secrétaire général, en particulier le processus diplomatique qu'il a engagé afin de parvenir à une solution politique d'ensemble.

Je saisis cette occasion pour exprimer notre profonde gratitude et notre admiration au Secrétaire général et à M. Diego Cordovez pour la patience et la

M. Yaqub-Khan (Pakistan)

persévérance dont ils ont fait preuve dans la poursuite du processus diplomatique. Nous sommes certains de leur attachement à la cause d'une solution négociée au problème afghan, et nous les assurons que nous coopérerons pleinement avec eux dans tout ce qu'ils tentent pour faire avancer le processus diplomatique qui doit être poursuivi résolument.

Le soutien inébranlable de l'Assemblée générale au projet de résolution nous aiderait à nous rapprocher de l'objectif visé. La réaffirmation vigoureuse par l'ensemble des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, de sa position sur la question de l'Afghanistan, démontrée une fois encore par un appui écrasant au projet de résolution, serait une indication sans équivoque que la communauté internationale n'acceptera jamais le recours à la force militaire et ne sanctionnera ni n'admettra jamais la présence des troupes soviétiques en Afghanistan. L'appui écrasant donné aux résolutions prises par l'Assemblée générale au cours des années précédentes a grandement contribué à assurer les progrès du processus de négociation, et c'est exactement ce qu'il faut en ce moment crucial.

Le processus diplomatique a progressé considérablement; il doit être mené à bien avec détermination. Le Gouvernement du Pakistan se réjouit de la visite prochaine dans la région du Représentant personnel du Secrétaire général, M. Diego Cordovez. Nous continuerons de coopérer pleinement avec lui pour assurer le succès de sa mission. Nous espérons que sa visite permettra de relancer rapidement les pourparlers indirects et de s'attaquer à la question essentielle du retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan.

La conclusion d'un accord global sur le problème de l'Afghanistan serait accueillie avec satisfaction dans le monde entier. Sa mise en application entraînerait le retrait rapide des troupes soviétiques d'Afghanistan, restaurerait l'indépendance et le statut non aligné de ce pays et permettrait aux réfugiés afghans de retourner dans leurs foyers. Un règlement politique en Afghanistan aiderait également à restaurer la stabilité politique dans la région du Sud-Ouest asiatique, réduirait les tensions entre les superpuissances et leurs alliés et améliorerait les perspectives d'accords sur d'autres questions internationales pressantes.

M. Y. Jub Khan (Pakistan)

Le passage du temps ne doit en rien diminuer la préoccupation de la communauté internationale devant l'intervention militaire persistante en Afghanistan ou minimiser le puissant appel international demandant le retrait des forces soviétiques de ce pays. Si l'on tolère que l'Afghanistan soit subjugué par son puissant voisin, il s'ensuivra un déclin irréversible du multilatéralisme. Les Etats puissants seront de plus en plus tentés de recourir à la force pour imposer de nouvelles réalités de leur choix sur la scène internationale. Si l'on veut sauvegarder la vision d'un ordre mondial fondé sur la justice et la foi en la capacité des Nations Unies de maintenir la paix et la sécurité internationales, il est de toute évidence nécessaire d'arriver à un règlement juste du problème afghan, qui soit compatible avec les principes de la Charte des Nations Unies.

M. ZARIF (Afghanistan) (interprétation de l'anglais) : C'est la huitième fois que l'Assemblée générale est forcée de débattre de ce que l'on appelle la question de l'Afghanistan. Il ne fait plus aucun doute maintenant que ce débat est parfaitement futile et même préjudiciable.

Les débats stéréotypés orchestrés d'année en année ont été caractérisés par une rhétorique éculée et par des attaques perfides portées contre l'Afghanistan et ses amis internationaux. Les organisateurs et les acteurs de cet exercice ont fourni à la communauté internationale un bien triste exemple de manque de rigueur.

Pour rendre cette opération sordide encore plus affligeante, de nombreux orateurs indifférents ont eu tendance à traiter le problème de manière superficielle plutôt que de faire l'effort de saisir les réalités en jeu. Les récits donnés par la presse des monopoles contrôlés par le capitalisme relèvent eux aussi de la fantaisie en ce sens qu'ils ont donné une interprétation facile et vague des événements.

En bref, tant le débat à l'Assemblée que la guerre psychologique menée dans les médias impérialistes n'ont été qu'une vile machination politique qu'on a voulu faire avaler aux nations.

Dans la situation en Asie du Sud-Ouest comme dans n'importe quelle situation où l'on constate l'ingérence impérialiste, on ne peut nier la différence d'attitude qui définit les forces opposées et souligne leur position. C'est bien là le reflet du conflit entre les intérêts du peuple afghan, tels que manifestés par la révolution victorieuse d'avril 1978, et les intérêts de l'impérialisme américain,

M. Zarif (Afghanistan)

mis en évidence par son ambition démesurée d'affirmer sa formidable présence militaire et sa domination aux quatre coins du monde.

Un examen honnête et objectif des événements qui se sont déroulés dans notre sous-région et devaient en conduire à ce que l'on a appelé la situation en Afghanistan, serait utile pour tous ceux qui ont un tant soit peu de respect pour la vérité. Ce qui s'est véritablement produit en Afghanistan et autour de l'Afghanistan est loin de pouvoir être considéré comme des événements mineurs et sans importance que l'on peut fort bien laisser tomber dans l'oubli, bien que certaines subtilités ne puissent en aucun cas être passées sous silence.

Le 27 avril 1978 a marqué le début d'une ère nouvelle, par sa qualité, dans la longue histoire du peuple afghan. Ce jour-là, les aspirations centenaires des masses laborieuses du pays à l'émancipation d'un joug médiéval, de relations féodales d'oppression et d'exploitation, ont abouti au soulèvement des forces armées populaires appuyées par les masses partout dans le pays.

La révolution démocratique nationale qui a triomphé ce jour-là a été le résultat d'une évolution logique et normale des facteurs politiques, économiques, sociaux et historiques de la société afghane. Elle a été inspirée par les intérêts suprêmes de la majorité écrasante du peuple afghan, comme le montre le programme du Parti démocratique populaire d'Afghanistan, et s'est fondée sur son appui tant potentiel que réel. L'enthousiasme avec lequel notre peuple a accueilli la révolution est un fait que même nos adversaires les plus acharnés reconnaissent.

En quelques jours à peine, le Parti démocratique populaire d'Afghanistan, qui avait pris le pouvoir au nom du peuple afghan, a entrepris de procéder à des transformations fondamentales attendues depuis longtemps et qui sont normales dans toute révolution de ce genre. Les premières réformes démocratiques ont eu pour but de renverser les structures sur lesquelles reposaient des institutions préféodales dépassées pour permettre l'apparition d'une nouvelle société régie par les nobles principes de l'égalité, de la liberté, de la prospérité et de la justice sociale pour tous. La révolution d'avril est ainsi devenue l'essence même de l'exercice du droit à l'autodétermination de notre peuple au plein sens du mot.

Le Conseil révolutionnaire de la République démocratique d'Afghanistan, agissant en qualité d'organe suprême de l'Etat, a décrété la pleine égalité des hommes et des femmes devant la loi, a aboli le système injuste de l'usure, a annulé

M. Zarif (Afghanistan)

l'énorme dette qui pesait sur près de 11 millions de paysans de notre pays, a entamé un processus de réformes de l'agriculture et des ressources en eau et a arrêté des plans de développement socio-économique à court et à long terme qui reflétaient notre volonté de renforcer notre indépendance nationale par l'autonomie économique.

Dans ses relations internationales, le jeune Gouvernement révolutionnaire a procédé à des ajustements importants et compatibles avec l'essence même de notre révolution nationale démocratique. La fidélité aux buts et aux principes de la Charte des Nations Unies et à la philosophie et aux objectifs du non-alignement est devenue notre règle de conduite en matière de politique étrangère.

Ces changements fondamentaux dans la politique nationale et dans la politique étrangère de l'Afghanistan l'ont placé aux côtés de la vaste majorité de notre peuple et des nations du monde. Ils ont également entraîné une recrudescence de la haine et de l'hostilité à l'égard de l'Afghanistan dans les milieux impérialistes, hégémonistes et réactionnaires.

M. Zarif (Afghanistan)

Sans perdre de temps, les services d'espionnage de ces forces ignobles ont subrepticement mis en place leurs agents aux environs immédiats de notre territoire et ourdi des plans minutieux visant à renverser le gouvernement révolutionnaire et à empêcher qu'il ne se consolide.

Bien que les éléments privilégiés de la population afghane aient perdu leurs moyens de piller et d'exploiter, ils ont finalement acquiescé à la situation créée par l'application de réformes démocratique révolutionnaires. Il importe tout particulièrement de noter que, depuis plus de six mois qu'a eu lieu la révolution, pas un seul coup de feu n'a été tiré dans tous le pays.

Au départ, l'ennemi s'est efforcé d'encourager les sentiments d'inertie et d'amertume, bien naturels, ressentis par la classe exploitante minoritaire du pays. Ce n'est qu'à la fin de 1978, que la première petite bande de mercenaires a été organisée au Pakistan avant de s'infiltrer dans un village reculé, situé à moins d'un mile de frontière.

En peu de temps, des dizaines de camps d'entraînement de mercenaires sont apparus le long de la frontière et ont commencé de former les membres de bandes organisées qui s'étaient enfuis au Pakistan dès 1975.

La tâche à laquelle s'est attelée immédiatement la Central Intelligence Agency (CIA), chargée de superviser les opérations en étroite coordination avec le Central Intelligence Department (CID) du Pakistan, consistait à créer un climat de terreur et d'insécurité dans les villages frontaliers pour contraindre leurs habitants à abandonner leurs foyers et à devenir des réfugiés parmi lesquels elle pouvait recruter ensuite des mercenaires.

La chute du Shah d'Iran et le coup qu'elle a porté à l'énorme réseau de la CIA dans ce pays ont entraîné le transfert au Pakistan de tout le centre régional de la CIA. Chassée d'Iran, la CIA était bien décidée à remplacer son bastion perdu. Enhardis par le zèle empressé que manifestait le régime militaire au Pakistan à l'égard des Etats-Unis pour obtenir d'eux un appui militaire, économique et politique nécessaire à sa survie, la CIA et le CID ont uni leurs efforts pour étendre le réseau des camps d'entraînement et augmenter le flux d'armes et de munitions destinées aux bandes de mercenaires. Des arrangements secrets ont été conclus avec la Chine et d'autres régimes réactionnaires de la région pour obtenir leur participation à la campagne armée anti-afghane.

M. Zarif (Afghanistan)

Les remous de cette odieuse campagne qui a pris un rapide essor se sont d'abord fait sentir dans les villes et les villages des régions frontalières et ont ensuite lentement gagné l'intérieur du pays. Les tactiques employées pour contraindre la population à s'exiler et les jeunes à s'engager dans les rangs des bandits mercenaires continuent et s'accompagnent de tentatives de sabotage des institutions locales de l'Etat en vue d'en entraver le fonctionnement normal. Ces sabotages visent de préférence les mosquées, les écoles, les institutions de réforme agraire, les hôpitaux et les dispensaires, les services d'utilité publique et autres services publics.

Parallèlement à l'ingérence armée de grande ampleur organisée de l'extérieur, des complots criminels sont également fomentés à l'intérieur du pays pour discréditer la révolution, la détourner de son cours et en dénaturer le caractère national démocratique. Misant sur la simplicité d'une communauté crédule appartenant à une société préféodale, on cherche par ces complots à tromper davantage encore l'homme de la rue, déjà dérouté, et à l'inciter à passer à une hostilité active contre la révolution.

A la fin de 1979, l'ingérence armée étrangère avait pris des proportions telles qu'il était pratiquement impossible de la contenir avec les maigres moyens de notre défense nationale.

Les efforts diplomatiques déployés sans relâche par le Gouvernement afghan - dont le point culminant a été la visite d'une délégation de haut niveau à Islamabad le 2 juillet 1979 - n'ont donné aucun résultat susceptible de relâcher la situation explosive.

La persistance du Pakistan à refuser d'inverser sa politique hostile et agressive à l'encontre de l'Afghanistan n'a laissé d'autre choix au Gouvernement afghan que de prendre les mesures appropriées pour faire pièce à la menace imminente pesant sur notre souveraineté, notre intégrité territoriale, notre indépendance politique et la survie même de notre révolution.

La direction collective du parti et du gouvernement a envisagé comme remède deux actions séparées : premièrement, destituer Hafizullah Amin, qui avait usurpé le pouvoir après avoir assassiné le chef d'Etat légitime et, deuxièmement, invoquer le Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération conclu entre la République démocratique d'Afghanistan et l'Union soviétique le 5 décembre 1978 pour obtenir

M. Zarif (Afghanistan)

une assistance militaire et faire face à l'agression étrangère. La mesure de légitime défense collective, pleinement conforme à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies, a été prise après que nos démarches pacifiques se furent heurtées au refus intransigeant du Pakistan et de ses alliés. Ainsi, la saine direction du parti et du gouvernement a été rétablie, le caractère authentiquement national et démocratique de la révolution a été sauvegardé et le réel danger d'un démembrement de l'Afghanistan a été écarté.

Nous comprenons très bien, évidemment, les raisons de l'explosion soudaine d'inquiétude et de colère, qui ont révélé un manque de dignité et une maladresse politique. L'illusion que caressaient certains d'abattre la révolution démocratique nationale en Afghanistan a reçu un coup terrible à la suite de cette mesure de défense collective prise par l'Afghanistan et l'Union soviétique. Le rêve de faire de l'Afghanistan un avant-poste qui servirait de tremplin aux actes de provocation, d'agression et de déstabilisation, qui s'inscrivent dans le contexte des desseins géopolitiques et stratégiques globaux de l'impérialisme, est devenu un cauchemar pour les expansionnistes et ceux qui recherchent la suprématie mondiale. Cet épisode a évidemment provoqué déconvenue et colère à la Maison Blanche et dans les autres milieux alliés. Les décideurs des capitales impérialistes et réactionnaires en raison de leur ambition d'acquérir une supériorité incontestée et de leur attitude hostile qui trouble leur esprit ne pouvaient accepter les résultats de l'interaction de 3 facteurs socio-politiques et économiques en place dans notre partie du monde.

Les vils assauts des forces de l'impérialisme, de l'hégémonisme et de la réaction ont rapidement pris la forme d'une véritable guerre non déclarée. Le nombre de bases et de camps d'entraînement de contre-révolutionnaires a augmenté de manière radicale et est à présent de 120, rien qu'au Pakistan. Les Etats-Unis à eux seuls ont consacré plus d'un milliard et demi de dollars à l'escalade de la guerre. Des quantités toujours croissantes d'armes, y compris des modèles les plus perfectionnés et les plus horribles comme les missiles Stinger et des armes chimiques, sont fournies aux bandits mercenaires pour leur permettre de se livrer à leurs tâches de saboteurs et d'incendiaires et d'assassiner quiconque voudrait coopérer avec le gouvernement ou profiter de ses réformes.

M. Zarif (Afghanistan)

Il est pour le moins paradoxal que ce soit précisément les mêmes forces diaboliques qui aient lancé des cris assourdissants et versé des torrents de larmes de crocodile sur le sort du peuple afghan. Depuis lors, l'animosité ignoble dont sont victimes le peuple et le Gouvernement afghans, loin d'avoir diminué, a donné naissance à une politique abominable consistant à faire la guerre jusqu'au dernier Afghan. La CIA consacre aujourd'hui plus de 500 millions de dollars, soit deux tiers de son budget annuel, à des opérations de couverture qui alimentent la guerre contre l'Afghanistan.

Nos ennemis de l'extérieur et leurs meutes sanguinaires, à l'intérieur du pays, n'ont reculé devant aucun acte bestial et atroce dans leur croisade antirévolutionnaire démoniaque. Notre peuple a supporté le coût humain et matériel considérable de cette guerre non déclarée criminelle et vile. Les actes de sabotage et de destruction perpétrés par des bandits mercenaires, ont entraîné des dommages matériels qui s'élèvent à plus de 45 milliards d'afghanis.

En dépit des dommages incalculables infligés à notre peuple, ce dernier est résolu à défendre, coûte que coûte, la voie qu'il a lui-même choisie. En dépit de tous les obstacles qu'il rencontre, notre peuple a remporté de grandes victoires, sous la direction du Parti démocratique populaire d'Afghanistan.

Sur le plan politique, le Parti démocratique populaire d'Afghanistan est devenu le fer de lance politique de la société; il a rallié autour de lui plus de 160 000 membres actifs et bénéficie de la confiance de notre peuple.

Le Front national patriotique, qui rassemble toutes les forces patriotiques nationales, démocratiques et progressistes du pays, compte maintenant plus de 800 000 membres. Il englobe le Parti démocratique populaire d'Afghanistan et d'autres organisations politiques, sociales, ethniques, religieuses et professionnelles actives du pays.

La réunion fructueuse du Loya Jirgah, l'Assemblée nationale, et du High Jirgah, le conseil des tribus et des nationalités, a été un événement majeur dans la vie du pays et a permis de renforcer notre unité nationale.

C'est avec une profonde satisfaction que nous informons la communauté internationale de la réussite du processus d'élection aux organes locaux de l'Etat et de l'administration dans l'ensemble du pays. Chiffre record de participation : 85,4 % des votants ont participé aux élections, au cours desquelles

M. Zarif (Afghanistan)

14 190 députés ont été élus membres des organes de l'Etat. Sur le total des sièges en jeu, 64,7 % ont été attribués à des personnalités n'appartenant pas au parti et 35,3 % ont été gagnés par des membres du Parti démocratique populaire d'Afghanistan. Parmi tous les députés élus, 7 424, soit 52,3 %, sont des ouvriers et des paysans; 4 338, soit 30,5 %, représentent l'intelligentsia; 949, soit 5 %, sont des ecclésiastiques; 752 des artisans; 527 appartiennent aux forces armées et 200 sont des marchands et des commerçants. Les femmes ont obtenu 357 sièges.

La création de ces organes élus assure la mise en oeuvre effective de notre slogan "Le pouvoir au peuple". Les élections, qui ont eu lieu pour la première fois dans une atmosphère démocratique et libre, ont démontré la popularité croissante dont jouit le parti et son attachement à une démocratie authentique.

Nous apprécions le fait que la Commission chargée de l'élaboration de la nouvelle Constitution de la République démocratique d'Afghanistan, qui a été créée l'année dernière, ait achevé la première phase de ses travaux. Le texte de projet, qui a été examiné et approuvé par le Politburo du Comité central du parti, sera débattu dans un proche avenir par le Conseil révolutionnaire, puis fera l'objet d'un débat public. Après que l'on y aura ajouté les points de vue et les suggestions dominants de la population, le texte sera examiné par l'Assemblée générale en vue de son adoption définitive.

Les efforts sincères et sérieux déployés par le Parti et le gouvernement pour permettre la participation la plus large possible de toutes les forces politiques, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, à l'oeuvre de reconstruction de notre patrie ont été de la plus haute importance. Des mesures résolues ont déjà été prises dans un esprit authentique de réconciliation nationale et d'harmonie, pour écarter, une fois pour toutes, les éléments de division qui ont sapé notre unité nationale et les remplacer par des facteurs d'unification, aux fins du renforcement de la coexistence nationale et de la défense de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de notre patrie commune.

Le camarade Najib, Secrétaire général du Comité central du Parti démocratique populaire d'Afghanistan, a déclaré à ce propos, le 15 octobre 1986 :

"La République démocratique d'Afghanistan progresse dans sa lutte pour la réconciliation nationale, la paix nationale et la ferme consolidation des bases sociales de la révolution. Nous sommes prêts à procéder à un dialogue

M. Zarif (Afghanistan)

constructif avec tous les patriotes et toutes les forces démocratiques. Le Parti et l'Etat de la République démocratique d'Afghanistan invitent toutes les forces politiques, qui se trouvent au-delà de nos frontières et qui sont disposées à participer honnêtement au processus d'édification d'un Afghanistan nouveau, à revenir dans leur patrie. Nous sommes disposés à accepter des compromis logiques et à créer un gouvernement d'unité nationale."

A la suite de négociations fécondes, plusieurs groupes politiques organisés ont déjà rejoint les rangs du Parti démocratique populaire d'Afghanistan, et des pourparlers sont en cours avec d'autres groupes politiques et armés. Nous espérons sincèrement que l'élan qu'a suscité l'attitude souple et positive du Parti démocratique populaire d'Afghanistan et du Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan ne sera pas gâché par la rhétorique hargneuse qui a jusqu'à présent sapé les efforts nationaux de paix.

Tels sont certains des aspects les plus saillants du processus global et profondément enraciné de démocratisation du pays lancé de façon réaliste par la direction collective du Parti démocratique populaire d'Afghanistan, et auquel la 19e réunion plénière, au début de cette année, du Comité central du Parti démocratique populaire d'Afghanistan a donné un élan nouveau.

Sur le plan militaire, les formations contre-révolutionnaires ont subi de sérieux revers. Des caches importantes ont été éliminées et d'énormes quantités d'armes et d'explosifs ont été récupérées.

Après avoir totalement perdu l'initiative et la capacité de procéder à un affrontement direct, les bandes de renégats recourent désormais aux méthodes les plus odieuses de terreur et de sabotage économique, dont la population civile est la principale victime.

M. Zarif (Afghanistan)

Ne pouvant plus se cacher dans les villages et la campagne, ces bandits criminels procèdent de plus en plus fréquemment à leurs attaques armées à partir d'endroits situés en dehors de nos frontières. Il existe des preuves de plus en plus nombreuses de la participation de forces armées du Pakistan à ces actes d'agression. Je voudrais citer un exemple, parmi des centaines d'actes de ce genre : le 19 septembre 1986, 700 fusées ont été tirées sur la petite ville frontière de Spin Boldak et, lors de cette attaque, une femme et 60 enfants ont été tués, 44 autres personnes ont été blessées et de nombreuses maisons et la mosquée locale ont été détruites.

Des membres désillusionnés de plus en plus nombreux des bandes contre-révolutionnaires et leurs chefs se rendent volontairement aux autorités d'Etat et mènent maintenant une vie normale et pacifique. Un grand nombre d'entre eux se sont joints par la suite aux rangs des comités de défense révolutionnaire et aux milices populaires pour protéger les villages contre les attaques des bandits mercenaires.

La force et l'efficacité des forces armées nationales, de la police, des milices rivales, des comités de défense révolutionnaire et des brigades d'ordre social ont considérablement augmenté. Nous pouvons affirmer sans crainte de nous tromper que nos organes de défense et de sécurité sont maintenant à même non seulement de protéger les intérêts de nos peuples contre toute forme de menace intérieure, mais aussi de relever le défi des dangers qui viennent de l'extérieur. C'est dans ce contexte que les Gouvernements de la République démocratique d'Afghanistan et de l'Union soviétique sont parvenus à un accord sur le retour en URSS de six régiments du contingent militaire soviétique limité de ce pays pacifique. Cette décision, entièrement mise en pratique la semaine dernière, est une preuve de plus de la sincérité de l'Afghanistan et de l'Union soviétique. Il convient de tenir pleinement compte de ce geste de bonne volonté, si l'on éprouve véritablement le désir d'encourager la confiance mutuelle dans la recherche d'un règlement politique.

Dans le domaine socio-économique également, d'importants progrès ont été réalisés : entre mars 1981 et mars 1986, le revenu national a augmenté de 11 %, tandis que la production industrielle et la production agricole augmentaient respectivement de 28 et de 4,7 %; à la suite de la mise en oeuvre d'une réforme agraire et d'une réforme des eaux, plus de 752 200 hectares ont été distribués

M. Zarif (Afghanistan)

à 333 800 familles sans terres ou qui n'étaient que de petits propriétaires terriens; enfin, des dizaines de stations mécanisées agricoles ont été créées pour apporter une assistance technique et matérielle à un nombre toujours croissant de coopératives agricoles et d'agriculteurs privés.

Plus de 1 200 000 de nos compatriotes ont pu suivre avec succès des cours d'alphabétisation qui ont été organisés dans le pays tout de suite après la victoire de la révolution. Les réseaux d'établissements d'enseignement primaire, secondaire et d'éducation supérieure se sont également considérablement étendus, apportant ainsi des services d'enseignement à chaque enfant afghan, même dans les parties les plus reculées du pays. Nous pouvons nous targuer d'un succès semblable en matière de services de santé, de logements et d'emplois.

Outre la restauration de près de 1 026 mosquées et lieux de culte détruits ou endommagés par des causes naturelles ou par la contre-révolution, le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan a construit 144 nouvelles mosquées et a consenti des centaines de millions d'afghanis pour la subvention des salaires de dirigeants religieux, de pèlerinages à La Mecque et pour l'entretien des lieux de culte.

Notre peuple participe maintenant dans l'enthousiasme à la mise en oeuvre du premier plan quinquennal de développement socio-économique, qui couvre la période mars 1986-mars 1991. Il est prévu qu'à la fin de cette période, le produit national brut et le revenu national augmenteront de 25 et de 26 % respectivement.

Il ne fait pas de doute que ces victoires auraient été encore beaucoup plus importantes sans la guerre non déclarée qui nous a été imposée et qui draine une grande partie de notre attention et de nos maigres ressources. Les conditions de paix et de tranquillité à l'intérieur comme au voisinage de l'Afghanistan contribueront évidemment dans une large mesure à accélérer la réalisation des objectifs nobles et humanitaires de notre révolution. Pour cette raison, et en totale conformité avec ses principes et sa politique pacifiques, le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan a cherché sans relâche à arriver à un règlement pacifique de la situation et qui a été créée et entretenue délibérément tout autour de l'Afghanistan par les forces de l'impérialisme, de l'hégémonisme et de la réaction.

Conformément à nos propositions de paix du 14 mai 1980 et du 24 août 1981, nous avons adopté une attitude sérieuse et constructive dans le processus des

M. Zarif (Afghanistan)

pourparlers de Genève entre l'Afghanistan et le Pakistan, par l'intermédiaire du Représentant personnel du Secrétaire général, M. Diego Cordovez. A ce sujet, je voudrais une fois de plus, au nom du Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan, remercier le Secrétaire général et son représentant personnel, pour les efforts inlassables qu'ils ont déployés.

En renvoyant six régiments du contingent soviétique en Afghanistan à leur base permanente en Union soviétique, nous avons une fois de plus fait la preuve de notre bonne volonté et montré de la souplesse dans la recherche d'un règlement politique.

Nous espérons que le Pakistan et ses alliés reconnaîtront la nécessité d'un règlement rapide de la situation, accorderont toute leur attention et mettront toute leur énergie au service d'un dialogue sérieux et constructif. Nous pensons que le débat actuel à l'Assemblée générale est sans aucun doute très éloigné de cet objectif.

La délégation de la République démocratique d'Afghanistan, tout en exprimant son profond regret de voir se continuer ce débat de propagande nuisible, attend avec un espoir raisonnable les mesures qui seront prises prochainement dans le processus de négociation politique et réaffirme son désir de contribuer au succès de ces pourparlers en manifestant la volonté politique nécessaire et en faisant preuve d'une souplesse constructive.

D'ici là, nous voterons contre le projet de résolution A/41/L.12 et nous encouragerons toutes les délégations réalistes à faire de même. En effet, cette résolution, si elle était adoptée, viendrait en violation de l'Article 2, paragraphe 7 de la Charte des Nations Unies; elle n'aurait donc aucune valeur juridique ou morale et, de ce fait, n'aurait pas force obligatoire pour le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan.

M. ALBAN-HOLGUIN (Colombie) (interprétation de l'espagnol) : Une autre année s'est écoulée sans qu'il y ait eu de réels progrès sur la voie d'une solution politique pacifique en Afghanistan. L'occupation militaire de l'Afghanistan par l'Union soviétique, qui se poursuit depuis près de sept ans, représente une violation flagrante des principes de la Charte des Nations Unies et des normes du droit qui régissent les relations entre les Etats.

Mon pays, qui a toujours défendu les principes de l'égalité juridique des Etats et de la non-intervention, manifeste une fois de plus sa vive inquiétude face à l'agression du pouvoir militaire et à l'odieuse menace qui persiste de remplacer le droit par la force et de soumettre la liberté et l'indépendance d'un petit peuple au pouvoir militaire et économique, qui se lance dans des aventures néocoloniales et qui a des aspirations impérialistes. La communauté internationale ne saurait plus longtemps être le témoin indifférent de la tragédie d'un peuple dont le territoire a été envahi et attaqué.

Malgré les condamnations et les appels répétés pour que les forces d'occupation soient retirées et malgré les efforts en faveur d'un règlement négocié qui permette de rétablir l'indépendance de l'Afghanistan et son statut de pays non aligné, la situation n'a pas changé. Le peuple afghan a pleinement le droit d'exercer son droit à l'autodétermination et les réfugiés afghans doivent pouvoir retourner dans leurs foyers et leur patrie en toute sécurité et dans l'honneur.

Cet acte de force contre le peuple de l'Afghanistan a ébranlé la communauté internationale. Le conflit est une menace à la paix et à la sécurité de la région ainsi qu'un danger constant pour la paix et la sécurité internationales.

Dans son rapport, le Secrétaire général explique en détail l'action entreprise par lui-même et son représentant personnel pour parvenir à un règlement politique négocié. Le processus qu'ils ont entamé devrait conduire au règlement diplomatique que nous souhaitons tous. Nous nous réjouissons de la déclaration du Secrétaire général selon laquelle il a été procédé à un travail sérieux et indispensable et que des progrès tangibles ont été réalisés. Nous nous félicitons des travaux intensifs réalisés par le Représentant personnel du Secrétaire général, M. Diego Cordovez, notamment dans l'élaboration du texte des principes et objectifs du règlement.

Nous constatons avec satisfaction que le projet de résolution A/41/L.12, dont ma délégation est l'un des auteurs, réaffirme, à l'instar des projets présentés les

M. Alban-Holguin (Colombie)

années précédentes, que les éléments indispensables à un règlement pacifique sont : premièrement, la préservation de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'indépendance politique et de la qualité d'Etat non aligné de l'Afghanistan; deuxièmement, le droit du peuple afghan de décider lui-même de la forme de son gouvernement et de choisir son système économique, politique et social sans ingérence de l'extérieur; troisièmement, le retrait immédiat des troupes étrangères d'Afghanistan; et quatrièmement, la création des conditions voulues pour permettre aux réfugiés afghans de retourner dans leurs foyers en toute sécurité et dans l'honneur. Le projet de résolution renouvelle son appel à tous les Etats et organisations pour qu'ils continuent à fournir des secours humanitaires afin de soulager la détresse des réfugiés afghans.

Dans ce contexte, il convient de noter le travail remarquable réalisé par le Bureau du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et d'autres organisations pour répondre aux besoins les plus élémentaires des réfugiés. La tragédie humaine de ces hommes est poignante. Ils ont été contraints d'abandonner leurs foyers à cause des actions menées par une nation puissante qui a détruit leur mode de vie, leurs biens, sapé leur paix et leur liberté. Leur odyssée représente un affront pour la communauté internationale et doit être une fois de plus condamnée catégoriquement par l'Assemblée générale.

Le peuple patriote de l'Afghanistan n'a jamais accepté, ne fût-ce qu'un instant, l'invasion étrangère ni le régime installé à Kaboul. Malgré les raids aériens des envahisseurs contre des villages et des centres civils, malgré les massacres odieux, le peuple afghan a su résister opiniâtement à la violence des oppresseurs, se battant bien et révélant à l'opinion publique mondiale les horreurs de cette occupation injuste. Je réaffirme aux hommes et aux femmes d'Afghanistan toute la solidarité de mon pays.

Le peuple afghan a connu suffisamment de souffrances. Nous réaffirmons l'espoir que les résolutions pertinentes des Nations Unies seront appliquées, qu'il sera mis fin à l'occupation militaire et que l'on parviendra à une solution acceptable, afin que l'indépendance politique et économique du peuple afghan puisse être préservée. Tel est le plus grand souhait de tous les Etats épris de paix et de justice.

M. OTT (République démocratique allemande) (interprétation de l'anglais) : Cette année encore, la délégation de la République démocratique allemande se doit

M. Ott (RDA)

de déclarer avec regret que l'Organisation des Nations Unies, avec la discussion de la prétendue situation en Afghanistan, est utilisée à mauvais escient pour procéder à une ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat souverain, Membre des Nations Unies.

C'est là un mépris flagrant des buts et principes de la Charte des Nations Unies. Tous les débats et résolutions précédents sur ce point n'ont contribué ni à améliorer la situation en Asie du Sud-Ouest, ni à favoriser une solution politique des problèmes de la région.

Néanmoins, si la délégation de la République démocratique allemande prend la parole dans le cadre du présent débat, c'est surtout pour parler en faveur du respect des droits légitimes d'un peuple ami et souscrire aux efforts sincères déployés par la République démocratique de l'Afghanistan et d'autres forces progressistes pour normaliser la situation en Asie du Sud-Ouest.

La situation en Afghanistan, c'est la révolution d'un peuple maître de son destin, qui exerce son droit souverain à l'autodétermination en créant une société à l'abri de l'exploitation et de la tutelle. Le problème n'est pas la situation en Afghanistan. Il faut impérativement que la situation autour de l'Afghanistan soit améliorée le plus rapidement possible. A cet effet, il importe avant tout que cesse l'ingérence de forces impérialistes bien connues dans les affaires intérieures de l'Afghanistan, qu'il soit mis fin à la guerre non déclarée contre ce pays et que l'on garantisse au peuple afghan qu'il pourra poursuivre son développement selon la voie qu'il a choisie et que la paix et la sécurité régneront dans la région.

M. Ott (RDA)

Le projet de résolution qui a été présenté, cette année encore, est diamétralement opposé à ces exigences. Par conséquent, la République démocratique allemande rejette le projet de résolution, comme elle l'a fait les années passées et votera contre.

Le peuple et le Gouvernement de la République démocratique allemande suivent avec estime et sympathie l'évolution progressive de l'Afghanistan fraternel. Comme l'a dit de manière convaincante le Représentant permanent de la République démocratique de l'Afghanistan, M. l'ambassadeur Zarif, malgré les constantes attaques insidieuses menées par les forces de la contre-révolution à l'intérieur et à l'extérieur du pays, le peuple afghan progresse dans sa lutte brave et difficile sur la voie révolutionnaire. En huit ans à peine, la République démocratique d'Afghanistan a remporté des succès appréciables dans l'édification d'une nouvelle société humaine, particulièrement dans les domaines de l'enseignement et de la santé, dans le domaine social, et dans l'élaboration de réformes agraires et de gestion d'eau. Le pays progresse systématiquement dans son premier plan quinquennal qui a pour but d'assurer le développement le plus large possible du secteur public sur une base matérielle et technologique modernes pour son économie. Les résultats obtenus l'année dernière, lors des réunions du Loya Jirgah et du High Jirgah des tribus frontières montrent que le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan bénéficie du large appui de sa population. Les élections démocratiques qui ont été organisées pour la première fois dans l'histoire de ce pays, sont une preuve éloquente de la confiance que toutes les classes du peuple Afghan ont manifestée à l'égard de ces profonds changements.

La très grande majorité du peuple afghan souscrit à la politique de réconciliation nationale et d'extension de la base sociale de la révolution démocratique et nationale d'avril, et à la formation d'un gouvernement avec la participation des forces politiques qui se trouvent en dehors du pays mais qui désirent sincèrement participer au processus national général de construction d'un nouvel Afghanistan.

D'après ces seuls faits, il apparaît clairement que toutes les tentatives faites par les milieux impérialistes pour faire sortir le peuple afghan de la voie qu'il s'est choisie, sont vouées à l'échec. Toutes les sommes toujours croissantes de dollars pour financer la contre-révolution et la guerre non déclarée ou l'équipement de gangs anti-afghans en armes perfectionnées n'y changeront rien.

M. Ott (RDA)

Les actes de terreur perpétrés par les contre-révolutionnaires contre la population afghane éprise de paix, tout comme l'ingérence, les menaces et le boycottage exercés par ces forces qui cherchent à saper à long terme le progrès social retarderont peut-être de manière temporaire les travaux constructifs progressifs du peuple afghan mais, à long terme, le progrès social de ce pays ne pourra être arrêté.\*

Il est bien connu que la République démocratique allemande prône le droit des peuples à l'autodétermination et à l'indépendance, l'interdiction de la menace ou du recours à la force, le règlement pacifique des différends par le dialogue et les négociations dans les relations entre Etats. Par conséquent, nous appuyons expressément les initiatives prises par la République démocratique d'Afghanistan qui ont pour but d'apporter une solution politique aux problèmes qui entourent l'Afghanistan.

Le Gouvernement afghan estime que ses propositions du 14 mai 1980 et du 24 août 1981 conservent toute leur validité. De l'avis de la République démocratique allemande, ces propositions soulignent le fait que l'Afghanistan désire entretenir de bonnes relations avec ses voisins. Cette attitude est apparue également dans les pourparlers indirects qui ont eu lieu jusqu'à présent entre la République démocratique d'Afghanistan et le Pakistan à Genève, avec la médiation du Représentant personnel du Secrétaire général, M. Diego Cordovez, sur le règlement politique de la situation entourant l'Afghanistan, négociations qui devraient se poursuivre avec succès.

Nous estimons que ces pourparlers constituent un pas dans la bonne direction. Cependant, nous estimons que des pourparlers directs, en dernière analyse, sont indispensables si l'on veut régler les problèmes qui existent entre l'Afghanistan et ses voisins par des moyens pacifiques.

Nous voudrions signaler que la présence temporaire d'un contingent limité de troupes soviétiques en Afghanistan est, conformément aux normes de droit international, l'affaire souveraine de deux Etats voisins amis. L'Union soviétique a commencé à procéder au retrait de ses troupes. La partie soviétique et afghane a déclaré à maintes reprises que le calendrier pour le rapatriement de tous les soldats soviétiques dépendait uniquement d'accords politiques qui garantiraient l'inviolabilité des frontières.

---

\* M. Ferm (Suède) assure la présidence.

M. Ott (RDA)

La République démocratique allemande réaffirme sa solidarité et son appui à la juste lutte difficile du peuple afghan contre la politique d'ingérence et de guerre non déclarée.

Nous sommes fermement convaincus qu'une solution politique à la situation qui entoure l'Afghanistan conforme aux intérêts de sécurité de toute l'Asie est possible. Parallèlement à la reprise des négociations sur la transformation de l'océan Indien en zone de paix, cela amènerait un renforcement de la sécurité dans la région et créerait un climat favorable à l'établissement d'un système général de paix et de sécurité internationales, et à la coopération sur un pied d'égalité entre tous les peuples et Etats de la région de l'Asie et du Pacifique.

La République démocratique allemande se tient fermement aux côtés du Gouvernement et du peuple afghan dans la lutte qu'ils mènent pour leur indépendance nationale, la souveraineté et la protection de leurs réalisations révolutionnaires.

C'est particulièrement dans le cadre des Nations Unies que tous les Etats peuvent, s'ils font preuve de bon sens et de réalisme à l'égard de la situation qui entoure l'Afghanistan, contribuer à assurer le plus rapidement possible l'apparition d'une solution politique juste et durable à ce problème.

M. ABULHASSAN (Koweït) (interprétation de l'arabe) : Depuis que le problème afghan est apparu sur la scène internationale comme un foyer de tension, par suite de l'intervention militaire perpétrée par son voisin, l'Union soviétique, - intervention qui a entraîné des résultats politiques négatifs qui constituent une menace pour la paix et la sécurité internationales-;

M. Abulhassan (Koweït)

Depuis que le peuple afghan ami a commencé de lutter pour sauvegarder son indépendance et empêcher toute ingérence dans ses affaires intérieures et préserver son identité islamique et non alignée, depuis lors le Koweït n'a pas manqué de participer, d'une manière efficace, aux efforts de la communauté internationale pour aboutir à un règlement équitable et pacifique du problème afghan, dans le cadre d'actions multilatérales et bilatérales, par le truchement de l'Organisation des Nations Unies, du Mouvement des pays non alignés et de l'Organisation de la Conférence islamique. La foi du Koweït dans la solution pacifique des problèmes, son respect des résolutions des Nations Unies qui reflètent la volonté de la communauté internationale, ont fait en sorte que ces espoirs, depuis un certain temps, se sont axés sur les négociations menées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies par le Secrétaire général adjoint et son représentant personnel. Nous voudrions saisir cette occasion pour exprimer au Secrétaire général et à son représentant personnel toute notre gratitude pour les efforts qu'ils ont déployés dans ce domaine.

Le Koweït a constamment appuyé les éléments sur lesquels sont axés les efforts de règlement du problème afghan et qui ont été la source de progrès importants effectués jusqu'à ce jour : tels l'accord bilatéral de non-intervention, des déclarations concertées de la part des parties relatives aux garanties internationales, l'accord bilatéral sur le retour volontaire des réfugiés afghans et la conclusion du texte de l'accord qui définit l'interdépendance des textes précités et de la question du retrait des forces étrangères. Or ce texte continue de constituer la pierre d'achoppement des efforts de règlement du conflit déployés par les Nations Unies.

Ma délégation espère que ces importantes négociations permettront, dans un nouvel élan, de résoudre d'une manière efficace les questions en suspens et que le fond l'emportera sur la forme, les débats et les questions de procédures. Comme l'a dit le Secrétaire général dans son dernier rapport fort précieux sur la situation en Afghanistan, il est de la plus haute importance de concentrer nos efforts sur le calendrier et les modalités de retrait et de façon urgente :

"En tout état de cause, les deux interlocuteurs n'ignorent certainement pas qu'ils doivent absolument concentrer toute leur attention sur cette question s'ils ne veulent pas voir réduits à néant les efforts déployés depuis cinq ans." (A/41/619-S/18347)

M. Abulhassan (Koweït)

Le Koweït, depuis l'apparition de ce problème, a toujours cru et proclamé que la solution du problème afghan passait par le retrait des troupes étrangères et le retour des réfugiés dans leurs foyers, ainsi que la non-ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan de quelque pays que ce soit, la liberté pour l'Afghanistan de choisir son système politique et économique, conformément au désir de son peuple ami et musulman. Le Koweït a toujours déclaré qu'il s'opposait à toute tentative d'exploiter la situation en Afghanistan dans le but de servir des intérêts étrangers et à la concurrence pitoyable qui se pratique entre les deux blocs internationaux et dont les victimes sont de plus en plus nombreuses parmi les peuples pacifiques qui aspirent au développement. C'est la raison pour laquelle le Koweït espère que ce problème sera résolu de manière pacifique afin de sauvegarder les relations entre les pays sur la base de la coopération et de l'entente pour le bien-être de l'humanité et pour la paix universelle.

La seule façon d'aboutir à une solution au problème afghan, à notre avis, est de laisser le peuple afghan exercer son droit souverain de décider de son sort et de son avenir en toute liberté et sans ingérence de la part d'une puissance quelconque ou intervention de forces militaires étrangères et sans porter atteinte à sa qualité de pays non aligné ou à ses traditions et croyances.

Depuis sept ans, le sang de plusieurs centaines de milliers d'Afghans a été versé. Le nombre de réfugiés a atteint cinq millions. C'est pour cela qu'il incombe à la communauté internationale et à notre organisation universelle, conformément à sa Charte et à ses principes, d'assumer sa responsabilité urgente et inéluctable afin de résoudre le problème de ce peuple pacifique et de le sauver de toutes sortes de souffrances et de tribulations, et cela sur la base des résolutions des Nations Unies et de l'Organisation de la Conférence islamique.

La leçon que le monde peut tirer du problème afghan est l'évidence historique ancienne qui est que, aussi longtemps que dure l'épreuve, quels que soient la force et l'arbitraire de ceux qui nient le droit, la volonté des peuples finira par triompher et leurs droits finiront par s'affirmer contre toute visée illégale ou contraire aux intérêts du peuple concerné.

Ma délégation a déjà affirmé, à plusieurs reprises, que le problème afghan est un exemple concret et éloquent des tribulations de l'humanité, de la déviation de quelques-uns, par les conflits dans lesquels ils sont engagés, des principes sur

M. Abulhassan (Koweït)

lesquels a été fondée notre organisation et ce pour épargner aux générations futures le fléau de la guerre. Et cela parce que ces milieux recourent à la force dans leurs relations internationales et interviennent dans les affaires intérieures des pays et violent leur souveraineté territoriale.

Le Koweït considère que toute intervention militaire en Afghanistan, quel qu'en soit le motif et le prétexte, est une violation flagrante de l'intégrité territoriale de ce pays. C'est pour cela que cette intervention est incompatible avec les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et les principes du droit international. A l'instar des autres cas d'intervention militaire, condamnés par cette organisation, cette intervention est la preuve une fois encore que le recours à la force militaire crée, d'une manière déplorable, des précédents fâcheux dans les relations internationales. Les petits pays et les pays faibles sont obligés de consacrer une partie de leurs ressources destinées au développement à l'achat d'armes coûteuses et cela d'une manière accrue. De même, la persistance du problème afghan reflète, d'autre part, le refus de certains pays d'appliquer les résolutions prises par la communauté internationale. Nul n'ignore que cette déviation et ce refus revêtent la plus grande importance lorsqu'ils émanent de superpuissances qui assument des responsabilités particulières en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Nous aspirons à davantage de développements positifs et à des efforts propres à renforcer la confiance entre les parties intéressées afin de renouveler et d'encourager les efforts déployés pour aboutir à une solution pacifique et pour rédiger le texte définitif autour duquel s'articulent les négociations, sous l'égide du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Ma délégation, par la même occasion, aimerait exprimer toute sa reconnaissance aux pays hôtes de réfugiés afghans et, en premier lieu, au Pakistan ainsi qu'à toutes les organisations et institutions qui leur fournissent aide et secours. Nous espérons qu'ils continueront de les accueillir avec autant de générosité et que les organismes humanitaires augmenteront leur secours afin de soulager la détresse des réfugiés afghans et de faciliter leur retour dans leurs foyers.

M. Abulhassan (Koweït)

1986 a été l'année du grand optimisme en raison de l'apparition de certains indicateurs positifs, dont l'initiative soviétique de retirer six régiments du contingent de ses forces se trouvant en Afghanistan, mais aussi des progrès enregistrés par rapport aux années précédentes.

En effet, on s'est attendu à une détente et à une solution de la crise afghane. Mais la huitième série de négociations s'est achevée et malgré cela, cette vague d'optimisme a résisté à tout ce qu'on a dit sur l'impasse. Nous espérons que la communauté internationale va consolider la sincérité des intentions des parties et le désir de plus en plus grand d'aboutir à une solution du problème afghan.

Mon pays a toujours donné son appui politique au peuple afghan dans sa noble lutte pour sauvegarder sa souveraineté, décider librement du système politique, économique et social de son choix et préserver son identité islamique séculaire. Le Koweït ne ménagera aucun effort pour promouvoir ces positions nationales équitables qui bénéficient de l'appui de la majorité des pays Membres des Nations Unies et de la Conférence islamique.

En guise de conclusion, j'aimerais lancer un appel de paix à toutes les parties concernées et les exhorter à appuyer le droit légitime du peuple afghan qui lutte pour sauvegarder son indépendance et sa neutralité.

M. AL-ANSI (Oman) (interprétation de l'arabe) : Qu'il me soit tout d'abord permis de m'associer à ce qu'a dit ce matin le Président de l'Assemblée générale à l'occasion de la commémoration de l'anniversaire de la fondation de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). Mon pays a célébré comme il convient cet important événement.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour examiner la situation en Afghanistan. Depuis 1979, c'est l'un des points principaux inscrits à l'ordre du jour des diverses sessions de l'Assemblée générale des Nations Unies et des autres instances internationales intéressées. En dépit de toutes les résolutions adoptées sur le sujet, la situation est malheureusement encore très difficile et susceptible d'avoir de graves répercussions bien au-delà du contexte purement afghan, à l'échelle régionale et internationale surtout.

La présence, aujourd'hui encore, d'importantes forces militaires étrangères et de leur équipement sur le territoire afghan est un déni du droit du peuple musulman d'Afghanistan d'exercer pleinement ses droits sociaux, économiques et politiques.

M. Al-Ansi (Oman)

Il s'ensuit inévitablement des perturbations toujours plus nombreuses de la vie sociale et une menace qui va s'aggravant pour la paix et la sécurité internationales du fait de la présence de forces armées étrangères qui s'emploient à soumettre un peuple libre et à lui imposer des choix qui ne correspondent pas aux réalités du pays. Cela ne peut pas contribuer à instaurer un climat régional et international stables, bien au contraire.

La situation qui règne en Afghanistan depuis plusieurs années fait que les relations internationales sont de plus en plus tendues et qu'une solution ne pourra être trouvée si on ne laisse pas le peuple afghan la régler lui-même et décider librement de son sort, sans ingérence extérieure.

L'épreuve cruelle que traverse le peuple afghan connu pour sa patience et son courage face à l'adversité donne la mesure de cette tragédie humaine, économique, sociale et politique qui frappe le peuple afghan. Les camps regorgent d'enfants et de vieillards qui n'ont qu'un seul espoir : retourner dans leur patrie pour y mener une vie libre, digne et heureuse au lieu de celle tellement cruelle réservée à des millions d'Afghans réfugiés au Pakistan, nation voisine soeur et islamique, et dans d'autres pays. Du haut de cette tribune, nous tenons à faire l'éloge de la noble position adoptée par les pays d'accueil, qui appuient le droit du peuple afghan à la liberté, à l'unité, à la paix et à la sécurité, sans ingérence extérieure quelle qu'elle soit. Nous espérons que les parties directement en cause trouveront une solution au problème et permettront aux réfugiés de retourner dans leur pays dans la dignité et en toute sécurité, dans le cadre des efforts des Nations Unies et des normes et règlements internationaux qui régissent de telles opérations.

Convaincus de la nécessité de résoudre les problèmes internationaux par des moyens pacifiques, nous nous félicitons des efforts faits par le Secrétaire général, par l'intermédiaire de son représentant personnel, M. Diego Cordovez, pour arriver à une solution pacifique et complète. Les efforts persistants du Secrétaire général et de son représentant personnel dans les capitales des pays en cause et les négociations intensives à Genève déboucheront, nous l'espérons, sur une rapide solution, à savoir un calendrier concerté pour le retrait des forces non afghanes du territoire de l'Afghanistan. Ces efforts, décrits dans le rapport du Secrétaire général (document A/41/619) du 18 septembre 1986, confirment le rôle déterminant joué par les Nations Unies et combien la communauté internationale a à coeur ces efforts et s'en félicite.

M. Al-Ansi (Oman)

Nous réaffirmons que nous appuyons ces efforts qui visent un règlement rapide et acceptable du problème, garantissant au peuple de l'Afghanistan le droit à l'autodétermination et le retour des réfugiés dans leur patrie, dans la paix et la dignité, mais aussi une solution politique concertée facilitant l'établissement de relations de bon voisinage et l'instauration du principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays. Nous demandons à toutes les parties en cause de respecter ces efforts et de faire preuve de la volonté politique nécessaire pour arriver sans retard à une solution juste.

M. Al-Ansi (Oman)

Les mesures prises pour le retrait de six régiments d'un effectif de 7 000 soldats, sur les 100 000 soldats qui composent l'ensemble des forces étrangères actuellement présentes en Afghanistan, sont extrêmement importantes et pourraient contribuer à accélérer la recherche d'une solution prompte et pacifique. Ces mesures viennent à l'appui des efforts déployés par le Secrétaire général pour parvenir à la réconciliation nationale. Nous espérons qu'elles permettront de trouver des solutions acceptables et satisfaisantes pour toutes les parties concernées sans malentendu ni ambiguïté d'aucune sorte.

Sur la base de la ferme politique poursuivie par l'Oman, mon pays rejette l'ingérence dans les affaires intérieures des Etats de même que l'emploi ou la menace de la force dans les relations internationales. Il n'a épargné aucun effort pour contribuer à l'action entreprise pour parvenir à un règlement de ce problème humanitaire. Sur cette base, nous nous associons à tous ceux qui, à l'Organisation ou dans la communauté internationale, ont plaidé en faveur d'un règlement global du problème afghan, sur la base des éléments qui ont été clairement définis dans la résolution 462 (1980) du Conseil de sécurité et les résolutions adoptées ou sous examen par l'Assemblée générale depuis la sixième session extraordinaire tenue au début de 1980, et qui reposent sur les éléments suivants :

Premièrement, retrait immédiat des troupes étrangères d'Afghanistan.  
Deuxièmement, maintien de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Afghanistan, de son indépendance et de son statut de pays non aligné.  
Troisièmement, droit du peuple afghan de choisir librement son propre système de gouvernement, ainsi que ses systèmes politique, économique et social, de façon à permettre aux réfugiés afghans de rentrer de leur plein gré dans leur patrie en sécurité et avec dignité.

Mon pays souscrit fermement à cette position inébranlable, qui est l'expression de la volonté collective et universelle. Nous continuons d'espérer que nous parviendrons à une solution rapide et acceptable, susceptible de jeter les bases de la stabilité et de la paix dans une région dont le principal souci est de se sentir enfin en sécurité et de vivre en paix. C'est pourquoi nous n'avons cessé d'appuyer les projets de résolution relatifs à la situation en Afghanistan présentés à chaque session de l'Assemblée générale depuis la fin de la sixième session extraordinaire de 1980. Cette année encore, nous appuyons le projet de résolution A/41/L.12 qui nous est soumis, et l'appuyons sans réserve aucune. Nous

M. Al-Ansi (Oman)

espérons que tous les autres pays feront de même afin que les nobles objectifs et aspirations du peuple afghan puissent être réalisés.

M. SHIRABI (Arabie saoudite) (interprétation de l'arabe) : Pour la septième année consécutive, la guerre fait rage en Afghanistan, entre un droit manifeste, aussi évident que le soleil, et une oppression flagrante, dont l'écho se répercute des sommets de l'Afghanistan aux profondeurs de ses vallées et de ses villes et villages, pour clamer qu'une superpuissance, qui s'est vu confier la responsabilité principale de préserver la paix et la sécurité internationales et de veiller à l'application de la Charte des Nations Unies, continue d'occuper un pays et d'assujettir son peuple dans sa propre patrie, un peuple qui refuse de céder à la conquête et à l'agression.

Cela fait maintenant sept ans que le peuple afghan lutte pour défendre sa patrie et sa dignité contre l'invasion étrangère. Les initiatives de paix continuent d'être contrecarrées en dépit des réactions positives qui se manifestent de tous les côtés. La situation est claire, et la solution l'est encore plus. Que l'armée soviétique rentre dans ses bases, chez elle - c'est là sa place - et qu'elle laisse le peuple afghan diriger lui-même ses propres affaires! Il est en droit de régler lui-même ses propres problèmes, et il est tout à fait capable de le faire. A quoi sert le régime précaire en place à Kaboul, dont les principaux acteurs sont littéralement télécommandés et ne sauraient se maintenir dans le pays s'ils n'étaient appuyés par des forces étrangères? Y a-t-il de preuve plus évidente de la volonté de la majorité du peuple afghan que sa résistance courageuse? A l'aide des armes les plus simples, et vivant dans les conditions les plus difficiles qui soient sur les champs de bataille, les moudjahidins résistent aux armées d'une superpuissance qu'ils combattent depuis bientôt sept ans. Et il semble que les choses n'en resteront pas là s'il l'on ne parvient pas à une solution. Aucune personne raisonnable ne peut ignorer ce fait. Prétendre que la résistance n'est que la manifestation de l'appui étranger aux Afghans revient en fait à sous-estimer la position et les capacités de l'armée soviétique, comme s'il était possible à une aide étrangère quelconque, que l'on dit être insignifiante, de résister à une armée comme l'armée soviétique, de la mettre en échec et de lui infliger bien souvent de lourdes pertes? L'aide étrangère que reçoivent les moudjahidins n'est pas une aide quelconque; c'est la volonté de toute une nation;

M. Shihabi (Arabie saoudite)

c'est la foi d'un peuple tout entier; ce sont les convictions authentiques de l'islam; c'est le triomphe du droit. La preuve en est la position ferme d'un peuple qui, avec un très faible armement, comparativement à l'armée soviétique, résiste courageusement et emporte victoire après victoire, à un coût terrible en vies humaines et dans les conditions les plus dures, et ce pour préserver sa dignité et défendre sa religion, tout en combattant pour la sécurité de son pays et pour son indépendance.

En quoi consiste l'engagement à l'égard de la Charte des Nations Unies? Et ici je m'adresse aussi bien aux grandes puissances qu'aux petites. N'est-ce pas d'essayer de mettre en oeuvre ses principes et d'observer ses normes et préceptes fondamentaux? Les paragraphes de son dispositif ne s'appliquent-ils pas à tous du moment que vous en exigez l'application à d'autres?

La guerre en Afghanistan n'est-elle pas l'exemple le plus flagrant de la violation de la Charte depuis sa signature? Quelqu'un peut-il contester les revendications du peuple afghan à l'égard de son propre pays et de son droit incontestable à le défendre par tous les moyens possibles? Pourquoi l'armée soviétique est-elle présente en Afghanistan aujourd'hui et pourquoi y est-elle depuis plus de six ans? Est-ce pour défendre les Afghans à l'intérieur de l'Afghanistan? Et qui a attaqué les Afghans avant l'invasion soviétique? Ne seraient-ils pas en Afghanistan pour défendre l'un de ces régimes de l'ombre façonnés par ceux qui conspirent contre la sécurité de leur pays, dans le silence de la nuit, pour imposer à leur peuple une volonté étrangère sous couvert d'une autorité nationaliste, militaire ou civile? Est-ce pour cela que les conventions et les normes internationales ont été établies?

Le respect des conventions et des principes juridiques et humanitaires n'est pas un processus par lequel on décide d'une situation de préférence à une autre, sur la base d'intérêts à court terme. Le droit du peuple est une réalité absolue, que ce soit en Afghanistan, en Palestine, en Namibie ou en Afrique du Sud, et la volonté du peuple est une force invincible même si elle doit affronter de grandes superpuissances ou armées.

M. Shihabi (Arabie saoudite)

Si les artisans de la guerre, dans le passé, et les auteurs de conquêtes et d'agressions, à l'heure actuelle, avaient appris les vrais leçons de l'histoire en-dehors des manuels scolaires et dans le contexte de l'histoire de la conscience humaine, les Nations Unies se verraient aujourd'hui épargner l'examen de problèmes nés de conquêtes étrangères, de l'avidité et du mépris envers les droits des peuples en Afghanistan, en Palestine et dans le continent africain. Pour que la Charte soit respectée en Palestine, il faut qu'elle le soit aussi en Afghanistan. L'appui aux droits du peuple afghan dans son pays exige le même engagement qu'à l'égard du respect des droits des Arabes en Palestine. Car le fait de s'appuyer sur des principes différents de moralité et d'engagement conduira inéluctablement à la création de blocs différents et opposés, multipliera les zones de conflits et mènera, en définitive, à la guerre.

Nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt les efforts continus et patients déployés par le Secrétaire général des Nations Unies, qui a servi de médiateur entre les parties intéressées en vue de parvenir à une formule équitable qui mette fin au conflit en Afghanistan et à la tragédie que vit ce pays. Nous appuyons et apprécions de tels efforts, ainsi que ceux de son représentant personnel. Nous observons que les efforts destinés à surmonter les divergences progressent lentement et à un rythme qui n'est justifié ni par les effusions de sang quotidiennes, ni par les souffrances endurées par environ 4 millions d'Afghans qui ont fui leur pays à la recherche d'un refuge, ni par les plus de 14 millions d'Afghans qui souffrent encore à l'intérieur de leur propre pays. Nous espérons très sincèrement que la partie qui retarde obstinément un accord réalisera que la justice ne peut que triompher, quel que soit le potentiel militaire dont elle dispose.

Nous voudrions renouveler ici notre profonde reconnaissance au Gouvernement et au peuple de la République islamique du Pakistan pour le rôle humanitaire qu'elle a joué en accueillant ces millions de réfugiés afghans, parmi lesquels un grand nombre de femmes, d'enfants et de vieillards, qui représentent une responsabilité économique et sociale très lourde pour l'Etat et la société du Pakistan, dont l'économie en développement et les besoins nationaux pressants sont considérables.

Pour terminer, je tiens à rendre hommage aux moudjahidins afghans, cette petite force qui vaincra grâce à la volonté de Dieu et à leur renouveler, au nom du Royaume d'Arabie saoudite, notre appui en faveur de leurs droits inaliénables,

M. Shihabi (Arabie saoudite)

ainsi que notre très grande reconnaissance pour les sacrifices qu'ils consentent. Nous sommes certains que Dieu les aidera et, à travers leur lutte, libérera leur pays et préservera leur dignité et l'honneur de la nation islamique.

M. MAKSIMOV (République socialiste soviétique de Biélorussie)

(interprétation du russe) : En violation des normes élémentaires du droit international et de la Charte des Nations Unies et en dépit des objections constantes et légitimes de la délégation de la République démocratique d'Afghanistan, l'Assemblée générale des Nations Unies examine une fois encore la prétendue question de l'Afghanistan. Comme on le sait, la République socialiste soviétique de Biélorussie et de nombreux autres Etats Membres des Nations Unies se sont, dès le début, prononcés résolument - et ils continuent de le faire - contre l'examen de cette question, qui a été montée de toutes pièces par les forces de l'impérialisme et de la réaction et imposée à l'Assemblée dans le cadre d'une campagne parallèle de calomnies.

Aujourd'hui, les faits prouvent sans conteste que la discussion néfaste imposée aux Nations Unies et les résolutions anti-afghanes adoptées par elles ne servent que les intérêts des forces qui cherchent à légaliser leur ingérence dans les affaires intérieures, la souveraineté et l'indépendance de l'Afghanistan et à justifier l'escalade de la guerre à grande échelle et non déclarée qu'elles mènent contre le peuple afghan et ses réformes démocratiques. Ces forces cherchent à maintenir des foyers de tension en Asie du Sud-Est, aux fins de leurs propres intérêts. Elles s'opposent aux efforts collectifs destinés à parvenir à un règlement juste du problème que connaît la région et tentent de détourner l'attention de l'Organisation de la solution d'autres problèmes cruciaux de longue date. Malheureusement, ceux qui sont victimes de cette manoeuvre politique, si éloignée des buts et principes de la Charte des Nations Unies, sont les mêmes qui, sciemment ou non, directement ou indirectement, contribuent à la poursuite de la campagne anti-afghane menée aux Nations Unies.

De l'avis de ma délégation, ardente championne du strict respect des dispositions de la Charte des Nations Unies, il est grand temps que nous prenions acte des faits suivants : la première résolution anti-afghane a été adoptée aux Nations Unies, sous l'influence d'une partie et après un déluge de mensonges déplorables concernant la politique juste et honnête de l'Union soviétique à l'égard de l'Afghanistan. L'histoire des relations amicales et de coopération

M. Maksimov (RSS de Biélorussie)

entre l'URSS et l'Afghanistan est bien plus ancienne que l'existence même des Nations Unies et de l'immense majorité de leurs Etats Membres.

Aujourd'hui, nous observons des changements notables dans les déclarations de ceux qui ont créé la question de l'Afghanistan et qui ont réclamé à corps et à cri le maintien de son examen. Les déclarations calomnieuses et mensongères concernant les événements en Afghanistan renferment de plus en plus des accusations très vives, d'un cynisme et d'un mépris total à l'égard de la foi du peuple afghan et des autres peuples de la région. Mais ces déclarations ne mentionnent nullement les activités anti-afghanes auxquelles certains se livrent ou que certains encouragent de leurs territoires. Il est incontestable que la guerre non déclarée contre la République démocratique d'Afghanistan, qui est menée impitoyablement et cruellement par le Front impérialiste uni, des réactionnaires régionaux et des contre-révolutionnaires internes aux pays, constitue la seule et unique raison des souffrances et de l'agonie endurées par le peuple afghan et de la situation explosive que connaît la région.

Les Etats-Unis sont responsables des activités anti-afghanes. Les actes subversifs de grande portée, commis contre la République démocratique d'Afghanistan représentent, au dire de la presse et des membres du Congrès, l'opération de la plus grande envergure, entreprise par les Etats-Unis depuis la fin de la guerre du Viet Nam. Des institutions officielles de Washington dispensent aux factions contre-révolutionnaires afghanes une aide financière et militaire considérable et leur apporte un appui politique et propagandiste.

M. Maksimov (RSS de Biélorussie)

La guerre non déclarée menée contre le peuple d'Afghanistan a déjà coûté aux contribuables américains un milliard et demi de dollars, dont la part du lion a été dépensée ces dernières années. Cette somme correspond à la totalité des contributions versées par les Etats-Unis au budget ordinaire des Nations Unies au cours des sept années passées. Des sommes considérables provenant de milieux impérialistes et réactionnaires d'Etats occidentaux et d'autres Etats sont versées aux forces contre-révolutionnaires. Le Pakistan est utilisé comme tête de pont et comme refuge pour diverses bandes de contre-révolutionnaires. Le territoire de ce pays abrite près de 120 camps et bases où des instructeurs étrangers assurent la formation de milliers de terroristes professionnels et d'agitateurs.

Sous l'égide de conseillers et de spécialistes américains, des gens de sac et de corde apprennent à se servir des armes les plus perfectionnées et les plus terribles. Derrière les programmes d'entraînement offerts aux terroristes diversionnistes, on peut voir la main funeste de la CIA. L'escalade de l'ingérence armée en Afghanistan est destinée à faire subir un lavage de cerveau à la communauté internationale et au peuple afghan. Les grands moyens d'information des Etats-Unis et d'autres pays occidentaux cherchent à créer autour de ces bandits du maquis une auréole de martyr, les dépeignant hypocritement comme des combattants patriotes résistants ou comme des protecteurs de l'Islam. Mais, cette même presse garde le silence sur le caractère cruel et antihumanitaire des agissements véritables de ces prétendus libérateurs. Rien que les préjudices matériels occasionnés à l'économie de ce pays se montent à des dizaines de milliards d'afghanis.

Malgré les attaques persistantes de la réaction, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, le processus révolutionnaire et de transformation a été couronné de succès. Comme l'expérience l'a montré, la République démocratique d'Afghanistan, appuyée par l'Union soviétique et par d'autres forces socialistes et progressistes dans le monde, non seulement a réussi dans sa lutte contre la contre-révolution, mais poursuit avec constance sa politique de réformes de grande envergure dans les domaines social, politique et socio-économique. Le revenu national du pays a déjà dépassé le niveau d'avant la révolution. A la suite d'une réforme agraire, des paysans qui n'avaient que peu ou pas de terre, ont reçu gratuitement près de 340 000 hectares. Dans le cadre du premier plan quinquennal afghan, qui a commencé en mars 1986, avec l'appui économique et technique de l'Union soviétique, il est

M. Maksimov (RSS de Biélorussie)

prévu de créer plus de 130 exploitations collectives agricoles. Les grandes orientations du développement de l'Afghanistan ont été arrêtées pour la période 1986-1991. Des succès considérables ont été remportés dans les domaines de la santé, de la culture et de l'éducation.

Le nouveau système politique indépendant en Afghanistan est appliqué de façon très efficace. L'Afghanistan cherche à établir sa société sur des principes de justice sociale et de progrès. Les représentants du pouvoir dans les communautés locales ont été mis en place. Le nombre des organisations politiques et sociales, dont une des plus importantes est le Front national patriotique, dans les rangs duquel on retrouve toutes les forces patriotiques d'Afghanistan, est en augmentation constante.

Chaque jour, on voit s'étendre la base sociale de la révolution, et de nouvelles mesures sont prises pour assurer la démocratisation de l'appareil de l'Etat. Des droits égaux ont été conférés à tous les citoyens du pays, quel que soit leur rang social, leur nationalité, leur sexe ou leur religion. Dans un proche avenir, on envisage la tenue d'élections générales pour les organes supérieurs du Gouvernement ainsi que l'adoption de la nouvelle constitution de l'Afghanistan.

Une grande partie de la population soutient les objectifs de la révolution, comme le montrent les résultats des élections à la Chambre basse et à la Chambre haute des tribus frontalières, qui ont approuvé la politique intérieure et extérieure du Gouvernement de l'Afghanistan ainsi que la politique d'amitié avec l'Union soviétique. La politique étrangère de la République démocratique d'Afghanistan, soulignée à maintes reprises par des initiatives concrètes, a pour but le renforcement de la paix générale et le développement de la coopération internationale au niveau mondial. C'est une politique de non-alignement active et positive, et de développement de relations pacifiques avec tous, en particulier avec les Etats voisins. Le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan fait tout ce qui est en son pouvoir pour assurer un règlement politique juste de la situation autour de l'Afghanistan; ce serait là la clef de la paix en Asie du Sud-Ouest. Nul n'ignore qu'à la suite de ses efforts inlassables, et avec l'appui du Secrétaire général des Nations Unies, sept phases de négociation avec le Pakistan ont déjà eu lieu avec la participation du représentant personnel du Secrétaire général.

M. Maksimov (RSS de Biélorussie)

Les progrès qui ont pu être accomplis lors de ces négociations sont le résultat, avant tout, du sens des responsabilités manifesté par la République démocratique d'Afghanistan et également de son attitude constructive et souple. Il est à espérer que l'autre partie également manifèstera enfin le réalisme et le sens des responsabilités nécessaires qui lui permettront de surmonter les pressions qui pèsent sur elle de l'extérieur et de prendre les initiatives menant à un accord acceptable par tous.

Il ne fait aucun doute qu'un nouvel élan en vue d'activer les négociations sur un règlement politique du problème autour de l'Afghanistan pourrait être donné par la décision constructive de l'Union soviétique et de la République démocratique d'Afghanistan de réduire l'ampleur du contingent temporaire des forces soviétiques en Afghanistan. La mesure dans laquelle ce geste sera bien reçu et apprécié comme il convient, permettra d'évaluer le véritable désir de règlement des problèmes de la région. Le Secrétaire général du Comité central du Parti démocratique populaire, le camarade Najib, a exprimé la conviction du peuple afghan lorsqu'il a dit qu'un règlement juste de la situation était possible. Pour que cette possibilité devienne réalité, il a déclaré qu'une chose était nécessaire : une volonté politique, un sens des responsabilités et une attitude réaliste de la part des milieux occidentaux qui sont responsables de la naissance du problème afghan.

La délégation de la République socialiste soviétique de Biélorussie estime que le moment est venu pour que les Nations Unies dirigent leurs efforts vers un règlement politique véritable de la situation autour de l'Afghanistan plutôt que vers la légalisation de spéculations douteuses qui sont dangereuses pour les intérêts de la région.

En conclusion, je voudrais dire quelques mots au sujet du projet de résolution A/41/L.12. La délégation de la République socialiste soviétique de Biélorussie estime que, tout comme des projets analogues dans le passé, ce texte ne tient pas compte des faits objectifs du problème, qu'il est dénué de réalisme politique et qu'il conduirait à maintenir et même à aggraver les tensions autour de l'Afghanistan. Nous sommes fermement opposés à ce projet et nous voterons contre ce texte.

M. OLZVOY (Mongolie) (interprétation du russe) : Cette année encore, l'Assemblée générale de cette organisation internationale prestigieuse, se voit imposer l'examen de la prétendue question de la situation en Afghanistan. Dès le départ, la délégation de la Mongolie s'est prononcée contre l'examen de cette question, car par sa forme et son contenu, elle représente une tentative d'ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat Membre de notre organisation. Il me semble également indispensable de noter que la Charte des Nations Unies interdit catégoriquement l'examen de toute question relevant de la compétence nationale d'un Etat Membre. En outre, l'examen de la prétendue question de l'Afghanistan constitue une violation directe du droit du peuple afghan qui a choisi, à la suite de la révolution d'avril 1978, son système social, économique et politique sans ingérence de l'extérieur. La violation du droit de tout peuple de choisir son système social et économique est inadmissible et dangereuse, car elle peut être utilisée pour intimider d'autres peuples qui luttent pour leur libération nationale et sociale, leur liberté et leur indépendance.

La République populaire de la Mongolie estime également que, d'après les normes généralement reconnues du droit international, chaque Etat a le droit inaliénable de protéger son indépendance et son intégrité territoriale, conformément à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies qui consacre le droit des Etats Membres à la légitime défense individuelle et collective.

La délégation de l'Afghanistan, dans son intervention prononcée à l'Assemblée générale, a avancé des faits irréfutables prouvant qu'immédiatement après la révolution d'avril 1978, les forces impérialistes et réactionnaires ont commencé leur ingérence diabolique dans la souveraineté et l'indépendance de ce pays. La situation d'aujourd'hui est la suivante : une guerre non déclarée est menée contre cet Etat indépendant et souverain. Comme l'a souligné le Ministre des affaires étrangères de la République démocratique de l'Afghanistan dans la déclaration qu'il a prononcée le 29 septembre 1986 au cours du débat général :

"L'ampleur de la guerre non déclarée menée par l'impérialisme, l'hégémonisme et la réaction contre la République démocratique d'Afghanistan s'est considérablement élargie pour s'étendre aux domaines militaire, économique, psychologique, politique, diplomatique et autres." (A/41/PV.10, p. 33-34/35)

M. Olzvoy (Mongolie)

Le fait que le service de renseignements d'un Etat qui se trouve à des milliers de kilomètres de l'Afghanistan consacre deux tiers de son budget à des activités subversives contre ce pays n'en est-il pas une preuve? Comme le dit un proverbe mongol : "On ne peut se cacher du soleil en fermant les yeux." Les problèmes de l'Afghanistan ont été créés par ceux qui veulent empêcher les peuples de décider de leur propre destin.

Regardons ce que la révolution d'avril a apporté au peuple afghan. Les masses populaires de l'Afghanistan ont reçu le pouvoir démocratique, elles ont acquis leur liberté et leur indépendance; et dans le pays les conditions permettant de rattraper dans un délai très bref le retard économique et d'éliminer la dépendance à l'égard de l'impérialisme ont été créées.

L'examen de documents statistiques et autres montrent à tout lecteur de bonne foi que malgré les énormes difficultés qui ont résulté de cette guerre non déclarée, le peuple afghan a largement réussi à consolider les victoires de sa révolution dans les domaines économique et social. Des changements qualitatifs importants sont intervenus dans la vie du peuple afghan. Des transformations sociales et économiques importantes ont été apportées dans l'intérêt de toutes les couches de la population. Je voudrais parler tout d'abord de la réforme agraire et de celle concernant l'eau, à la suite desquelles des paysans qui n'avaient que peu ou pas de terres en ont reçu gratuitement. Le processus de démocratisation de la vie sociale et politique s'étend. La base sociale de la révolution se consolide. Des grands succès économiques et culturels ont été remportés. Le produit national brut et par habitant a dépassé le niveau prérévolutionnaire. Le salaire moyen des fonctionnaires a plus que doublé, et près de 1 200 000 personnes ont été alphabétisées. Ce sont là seulement les premiers résultats de la révolution. Ils pourraient être encore plus importants sans l'ingérence impérialiste et sans cette guerre non déclarée. Ainsi, par exemple, depuis que cette guerre a été imposée à l'Afghanistan, des milliers d'Afghans ont été tués et les dommages infligés à ce pays se montent à plus de 45 milliards d'afghanis.

Je voudrais souligner tout particulièrement que la situation créée artificiellement par les milieux de l'impérialisme et de la réaction en Afghanistan non seulement menace la souveraineté et l'indépendance de ce pays mais constitue une source de tension pour la plus grande partie du continent asiatique. Bien

M. Olzvoy (Mongolie)

entendu, cette situation est exploitée par les Etats-Unis et d'autres forces impérialistes pour accroître leur présence militaire et stratégique dans la région du golfe Persique et de l'océan Indien. Dans ces conditions, nous condamnons catégoriquement cette politique d'agression tout comme celle de certains Etats asiatiques qui participent à des degrés divers à cette sale guerre non déclarée contre un pays voisin.

La République populaire de la Mongolie est fermement convaincue que la réduction de la tension dans les régions concernées et le règlement global de ce prétendu problème de l'Afghanistan exigent notamment la cessation de l'ingérence dans les affaires intérieures de cet Etat souverain, le respect des droits du peuple afghan à choisir librement son mode de développement et le respect de ses relations avec d'autres Etats. Si les Etats-Unis d'Amérique, le Pakistan et d'autres pays adoptaient cette politique, ils contribueraient à promouvoir la paix et la sécurité non seulement en Asie mais dans le monde entier.

M. Olzvoy (Mongolie)

La Mongolie est en faveur d'un règlement politique de la question qui découle de la situation qui entoure l'Afghanistan et appuie par conséquent la position de l'Afghanistan, telle qu'elle a été exposée par le Gouvernement afghan, le 14 mai 1980 et le 24 août 1981. Nous accueillons avec satisfaction et encourageons les efforts que fait le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan pour réaliser des progrès dans le cadre des négociations menées à Genève entre l'Afghanistan et le Pakistan, sous l'égide du représentant personnel du Secrétaire général des Nations Unies. La délégation de la République populaire de Mongolie est heureuse de noter dans le rapport du Secrétaire général en date du 22 septembre dernier que lors de la dernière phase de ces négociations :

"... des progrès tangibles ont été réalisés." (A/41/619, par. 12)

Pour parvenir à d'autres progrès en vue d'un accord sur toutes ces questions, il faut que toutes les parties concernées fassent preuve de réalisme, de volonté politique saine et d'un sens des responsabilités. Nous regrettons que certains Etats voisins de l'Afghanistan et les puissances qui les soutiennent n'aient pas orienté leurs efforts dans cette direction.

Notre délégation estime que les mesures prises par l'Union soviétique en vue d'une solution au problème - y compris le retrait de six régiments - ont beaucoup contribué à créer un climat politique favorable au déroulement de la dernière phase des négociations entre l'Afghanistan et le Pakistan. C'est là une preuve de plus que l'Union soviétique appuie par des actions concrètes les efforts déployés en vue d'un règlement politique du problème qui entoure l'Afghanistan. L'URSS et la République démocratique d'Afghanistan ont déclaré à maintes reprises qu'un règlement politique encouragerait le retrait rapide des forces soviétiques de la République démocratique d'Afghanistan. Nous estimons que c'est maintenant à l'autre partie de prendre des mesures positives et concrètes pour promouvoir la solution du problème.

Malheureusement, le projet de résolution, dont l'Assemblée est saisie sur ce point, donne une interprétation erronée de la situation qui existe véritablement. Il ne tient pas compte des droits légitimes du peuple afghan et tente de donner à l'Afghanistan un statut inadmissible pour un Etat souverain. Le projet de résolution constitue une ingérence directe dans les affaires intérieures d'un Etat. Ce texte ne peut contribuer à la cause de la paix et de la sécurité dans

M. Olzvoy (Mongolie)

cette partie de l'Asie et dans le monde dans son ensemble, et encore moins à la défense des intérêts du peuple afghan. C'est pourquoi ma délégation votera contre le projet de résolution.

Pour terminer, je voudrais citer le rapport du Secrétaire général du Comité central du Parti révolutionnaire populaire de Mongolie et Président du Présidium du Grand Hural populaire, M. Jambyn Batmonh, à l'occasion du dix-neuvième Congrès du parti, tenu en mai 1986, dans lequel il déclare que :

"La République populaire de Mongolie défend fermement le peuple afghan qui mène une lutte désintéressée pour assurer la défense de ce qu'il a acquis lors de sa révolution d'avril et contre les ingérences armées des forces impérialistes et réactionnaires."

M. de KEMOULARIA (France) : Ainsi, pour la huitième fois depuis le 29 décembre 1979, notre Assemblée générale est saisie de la question relative à la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Près de sept ans après l'intervention massive des troupes soviétiques, qui est à l'origine même de la crise, l'occupation de l'Afghanistan se poursuit avec son cortège de combats, de brutalités et de souffrances. Chaque jour se renforce un peu plus la mainmise administrative, idéologique et culturelle de l'étranger sur un peuple dont la résistance exemplaire dit assez combien il y répugne. Il était légitime, dans ces conditions, que l'Assemblée générale, manifestant la préoccupation croissante de la communauté internationale, décide d'inscrire à nouveau ce point à l'ordre du jour de sa quarante-et-unième session.

Quels que soient les arguments invoqués pour tenter de la justifier, l'occupation militaire de l'Afghanistan reste, en dernière analyse, une violation caractérisée d'un principe essentiel de la Charte, qui impose à tous les membres de l'Organisation de s'abstenir de recourir à la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat.

La France condamne bien évidemment tous les actes de cette nature.

Le Président de la République, M. François Mitterand, l'a rappelé à plusieurs reprises. Le Premier ministre, M. Jacques Chirac, à son tour, a lui-même déclaré récemment à la tribune même de cette Assemblée, que l'invasion dont l'Afghanistan était victime ne pouvait être considérée - et je le cite - que "comme une guerre de conquête d'un autre âge". (A/41/PV.8, p. 66)

M. de Kémoularia (France)

Qu'en est-il aujourd'hui?

La résistance intérieure à l'occupant étranger et aux autorités qu'il impose, jouit toujours du plus large soutien populaire et tient tête, avec un courage héroïque et des moyens dérisoires, à un contingent de plus de 100 000 hommes, lequel dispose de l'armement perfectionné de l'une des plus puissantes armées du monde.

Cette force d'occupation a poursuivi, cette année encore, des offensives d'envergure dans la plupart des provinces d'Afghanistan, marquées d'affrontements meurtriers et accompagnées de représailles aveugles contre des populations civiles sans défense. A cet égard, le rapporteur de la Commission des droits de l'homme, dans son troisième rapport, présenté en mars 1986, met en garde contre la poursuite des combats qui - je le cite "mèneront inévitablement à une situation proche du génocide".

M. de Kémoullaria (France)

Selon les témoignages accablants figurant dans ce même rapport, la répression n'a cessé de s'aggraver dans les villes et les régions de l'Afghanistan aux mains de la puissance occupante, y prenant la forme d'incarcérations arbitraires, de nombreux cas de torture et de disparitions, en un mot de violations systématiques des normes morales et juridiques les plus élémentaires.

Comment s'étonner, dès lors, que près de 5 millions d'Afghans, c'est-à-dire plus du tiers de la population, aient dû quitter leur pays et chercher refuge dans l'exil, essentiellement au Pakistan et en Iran?

A nouveau, la France demande solennellement aux autorités responsables de mettre fin à ces pratiques qui portent gravement atteinte à l'image de l'Union soviétique.

Mais les dangers de la guerre ne se limitent pas au territoire de l'Afghanistan; la multiplication et l'aggravation des attaques contre le territoire du Pakistan constituent une menace supplémentaire pour la paix et la stabilité de la région tout entière.

La France condamne fermement ces violations répétées de la frontière d'un pays ami, qui, en accueillant à lui seul près de 3 millions de réfugiés, supporte avec dignité les graves conséquences d'une guerre injuste qui n'a que trop duré.

L'opinion internationale ne peut pas comprendre qu'un Membre éminent de cette organisation, de surcroît chargé des responsabilités particulières qui incombent aux membres permanents du Conseil de sécurité, s'écarte à ce point de la Charte des Nations Unies et ignore les résolutions de l'Assemblée générale. La poursuite d'une telle attitude est gravement dommageable à l'image de cette grande puissance dans le monde.

Ainsi que le rappelait M. Jacques Chirac ici même, le 24 septembre dernier :

"... la France ne cessera de dire, avec la grande majorité des Etats, que l'URSS ... dans [son] propre intérêt et pour la paix du monde se [doit] de mettre un terme à [son] entreprise ... en Afghanistan..." (A/41/PV.8, p. 66)

Répetons-le une fois encore : il n'y a pas de solution militaire à une crise née de l'invasion et de l'occupation de l'Afghanistan. Cette crise, il faut le rappeler, ne pourra être réglée que par des moyens politiques; et, nous le savons, la communauté internationale n'a pas ménagé ses efforts en vue de rechercher une solution, que ce soit dans le cadre du Mouvement des pays non-alignés, de la Conférence islamique ou de l'initiative du Conseil européen.

M. de Kémoullaria (France)

L'Assemblée générale a appelé le Secrétaire général des Nations unies et son représentant personnel à exercer leurs bons offices. La France suit avec intérêt les efforts qu'ils ont entrepris, et soutient le processus de médiation, en espérant qu'un accord pourra se dégager sans tarder sur un calendrier de retrait rapide de la totalité des troupes soviétiques. C'est dans ce cadre, et dans ce cadre seul, que le départ de quelques milliers de soldats, récemment annoncé par les autorités soviétiques, pourrait trouver une réelle signification.

Quant au règlement politique, la France estime qu'il devrait être fondé, comme le réclament d'ailleurs les résolutions adoptées par cette Assemblée, en premier lieu sur le retrait total et véritable des troupes soviétiques, et d'autre part, sur la libre détermination du peuple afghan, le rétablissement du statut de non-alignement de l'Afghanistan, et la réinstallation volontaire des réfugiés dans leurs foyers. La France considère qu'un règlement qui s'en écarterait ne pourrait aboutir qu'à un semblant de solution.

En Afghanistan, près de sept ans après l'invasion soviétique, le fait accompli n'a pas acquis force de droit. L'injustice ne s'atténue pas avec le temps, elle s'aggrave.

Notre Assemblée doit donc montrer une nouvelle fois, par un vote massif, sa détermination de voir aboutir rapidement un règlement politique véritable.

Comme les années précédentes, la délégation française apportera son soutien au projet de résolution soumis à l'approbation de l'Assemblée.

M. PEJIC (Yougoslavie) (interprétation de l'anglais) : L'existence et l'exacerbation de crises et de foyers de tensions représentent une des grandes sources d'instabilité dans les relations internationales. Les causes de toutes ces crises qui affligent le monde d'aujourd'hui sont, à notre avis, le recours à la force, l'intervention, les menaces à la souveraineté et à l'indépendance et le refus d'accorder aux peuples et aux pays le droit de décider librement de leur destin, de la voie de leur développement intérieur et de leur politique étrangère.

Il nous incombe donc à tous et à l'Organisation des Nations Unies de faire des efforts continus en vue de chercher des solutions politiques durables et justes, conformes à la Charte des Nations Unies, qui permettront de surmonter les crises et d'apaiser les foyers de crises. Ceci s'applique pleinement à la situation en Afghanistan. Une solution politique à la situation en Afghanistan constituerait par conséquent un pas important vers l'instauration de la stabilité dans la région

M. Pejic (Yougoslavie)

troublée de l'Asie du Sud-Ouest et contribuerait à améliorer le climat général des relations internationales.

La Yougoslavie est fermement attachée aux principes de la Charte des Nations Unies sur lesquels se fondent les relations internationales, convaincue qu'ils sont le seul moyen d'assurer une paix durable, la sécurité, la coexistence pacifique et la plus large coopération internationale constructive possible, dans l'intérêt de tous.

La Yougoslavie n'a cessé de souligner l'inadmissibilité des interventions militaires étrangères et de l'imposition de la volonté étrangère à des Etats et des peuples souverains, profondément convaincue que la sauvegarde des droits à l'autodétermination, à l'indépendance et à la liberté est le seul moyen de surmonter les affrontements actuels et de renforcer la sécurité et la stabilité internationales.

Par leur soutien actif au nouveau système de relations politiques et économiques internationales, qui garantirait les droits souverains et les intérêts de tous les peuples et de tous les pays, les pays non alignés sont à l'origine de la Déclaration sur l'inadmissibilité de l'intervention dans les affaires intérieures des Etats et la protection de leur indépendance et de leur souveraineté qui a été adoptée à l'unanimité au cours de la trente-sixième session de l'Assemblée générale. Elle déclare, en termes non équivoques, qu'aucun Etat ou groupe d'Etats n'a le droit d'intervenir pour quelque raison que ce soit dans les affaires intérieures d'autres Etats.

La Yougoslavie a toujours souligné que le recours à la force, l'intervention ou l'ingérence dans les affaires intérieures, quels que soient l'auteur et le lieu, est injustifiable. Elle a également fait observer que les principes de la Charte ne peuvent être défendus ou appliqués de façon discriminatoire. L'intervention et l'ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays ne peuvent en aucun cas être justifiées.

Depuis l'apparition de la crise en Afghanistan, la Yougoslavie s'est résolument efforcée de rechercher une solution pacifique fondée sur le retrait total et immédiat des troupes étrangères et du plein respect de l'indépendance, de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de la qualité d'Etat non aligné de l'Afghanistan, dans le strict respect des principes de non-intervention et de non-ingérence. Nous sommes également profondément convaincus qu'aucun pays ne doit

M. Pejic (Yougoslavie)

ou n'a le droit d'exploiter la situation en Afghanistan pour servir ses propres buts et objectifs. Nous sommes également profondément convaincus que seul le libre choix du développement intérieur, sans pressions étrangères, permettra de trouver une solution juste et durable à la crise en Afghanistan et à d'autres foyers de crises qui sévissent actuellement dans le monde.

En s'opposant à la violation des droits inaliénables des peuples et des pays à l'indépendance et au libre choix de leur propre destin et de leur mode de vie, les pays non alignés ont exprimé leurs profondes inquiétudes face à la situation qui règne en Asie du Sud-Ouest, autrement dit à la situation en Afghanistan, et souligné ses conséquences dangereuses pour la paix et la sécurité internationales. Ils ont réaffirmé les droits des réfugiés afghans de retourner de leur plein gré dans leurs foyers en toute sécurité et dans l'honneur et apporté leur appui à la solution de ce problème majeur, qui n'est pas seulement un problème humanitaire.

M. Pejic (Yougoslavie)

Malheureusement, près de sept années après le début de la crise, aucun progrès réel n'a été enregistré dans le processus d'une solution politique à la situation en Afghanistan. Les décisions et les recommandations des Nations Unies, qui fournissent une base et un cadre appropriés pour la recherche d'une solution politique pacifique conforme à la Charte des Nations Unies et aux intérêts de toutes les parties en cause, n'ont pas été appliquées.

Toutefois, nous jugeons encourageants les efforts de médiation faits par le Secrétaire général, M. Pérez de Cuéllar, pour obtenir des parties intéressées qu'elles poursuivent le dialogue. Nous appuyons pleinement les initiatives du Secrétaire général visant à créer les conditions propices à une solution politique sur la base des principes de la Charte des Nations Unies. En mettant fin à la crise sur cette base, on contribuerait grandement à instaurer la paix et la stabilité dans la région et dans les relations internationales en général, sans compter que le prestige et l'efficacité des Nations Unies en sortiraient renforcés.

Reconnaissant le rôle irremplaçable joué par notre organisation dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales et le fait qu'elle offre le cadre approprié pour une solution juste et durable au problème, nous estimons que les Nations Unies doivent poursuivre leur initiative en recherchant une solution politique à la crise afghane. A cet égard, l'actuel débat est également une contribution et un appui précieux aux efforts des Nations Unies et de l'ensemble de la communauté internationale.

Le projet de résolution dont nous sommes saisis semble donc offrir une base largement acceptable pour une solution politique de la situation en Afghanistan. La Yougoslavie, se conformant strictement aux positions du Mouvement non aligné et à la politique du non-alignement, votera pour le projet de résolution, certaine de contribuer ainsi à la solution de ce grave problème international.

La séance est levée à 13 h 20.